Mémoire de fin d'études

Présenté pour l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome
Spécialisation : Territoires et Ressources : Politiques Publiques et Acteurs (TERPPA)

Démocratie alimentaire : qui sont les acteurs absents des démarches alimentaires de territoire et comment favoriser leur intégration ?

Par Mélissa Brocart

Année de soutenance : 2018

Mémoire préparé sous la direction de :
Ronan LeVelly

Présenté le 28/09/2018

devant le jury :

Stéphane Fournier

Nathalie Colin

Laurie Barant

Organisme d'accueil : INRA – UMR SAD-APT

Maître de stage : Frédéric Wallet

Graduation thesis

Presented for the « Ingénieur Agronome » diploma obtainment
Option : Territoires et Ressources : Politiques Publiques et Acteurs (TERPPA)

Food democracy: who are the missing stakeholders of territorial food projects and how to foster their integration?

By Mélissa Brocart

Year of presentation : 2018

Graduation thesis prepared under the direction of : Ronan LeVelly

Presented the : 28/09/2018

In front of the jury :

Stéphane Fournier

Nathalie Colin

Laurie Barant

Structure : INRA – UMR SAD-APT

Professional tutor : Frédéric Wallet

RESUME

Le Réseau Mixte Technologique (RMT) Alimentation Locale analyse les stratégies alimentaires qui se mettent en place sur les territoires. Un de ses groupes de travail, le groupe « Organisations collectives », axe « Gouvernance alimentaire territoriale », piloté par Réseau CIVAM, l'INRA et l'APCA, s'intéresse cette année à la question de la démocratie alimentaire sous l'angle de la participation de tous à une démarche alimentaire de territoire. En effet, bien que l'alimentation semble être un sujet au cœur des préoccupations aussi bien à l'échelle locale que nationale, sur le terrain de nombreux acteurs seraient encore absents ou en marge des démarches alimentaires de territoire.

C'est dans l'optique de définir qui sont ces acteurs absents et comment les impliquer davantage et favoriser leur implication au sein de démarches alimentaires territoriales que des entretiens ont été menés auprès de chercheurs, de professionnels et d'établissements publics communaux entre autres. Au fil des différents discours, de nombreux critères ont émergé pour définir ce qu'est la démocratie alimentaire, comment on pourrait la mettre en place et à quelles fins. De plus, le séminaire organisé par le RMT Alimentation Locale a permis de recenser des pistes de réflexion pour mobiliser les acteurs d'un territoire.

Afin d'illustrer la prise en compte de la démocratie alimentaire au sein d'une démarche alimentaire initiée par un territoire et dans l'objectif de proposer des outils d'intégration des acteurs dans ce type de démarche, il a été étudié de plus près la mise en place du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Meurthe-et-Moselle à l'échelle du Pays Terres de Lorraine. C'est à partir d'un cadre analytique défini par la chercheuse Neva Hassanein, qu'un processus démocratique a pu être mis en évidence au sein de cette démarche. Ce processus consiste en la réalisation de dimensions clés telles que la collaboration entre acteurs, une connaissance du système alimentaire par les acteurs du territoire, des échanges d'idées, l'efficacité de la démarche et une orientation vers le bien-être de la communauté.

Mots-clés

RMT Alimentation Locale, démarches alimentaires de territoire, démocratie alimentaire, acteurs absents, dimensions clés

Pour citer cet ouvrage : [Brocart, Mélissa, (2018). Démocratie alimentaire : qui sont les acteurs absents des démarches alimentaires de territoire et comment favoriser leur intégration ? Mémoire d'Ingénieur Agronome, spécialité TERPPA, Montpellier SupAgro. 75p.].

ABSTRACT

Title: Food democracy: who are the missing stakeholders of territorial food projects and how to foster their integration?

The Local Food Mixed Technology Network (MTN) analyzes the food strategies that are set up on the territories. The working group "Collective organizations" of the MTN, and particularly the group "Territorial food governance" overseen by Réseau CIVAM, INRA and the French Permanent Assembly of Chambers of Agriculture (APCA), chose this year to address the subject of food democracy, which means that they study participation of people in territorial food projects. Indeed, although food seems to be a key topic both at the local and national scales, on the field many stakeholders are still missing or outside of territorial food projects.

In order to define who are these missing stakeholders and how to mobilize them and foster their involvement in territorial food projects, interviews were conducted with researches, professionals and communal public institutions among others. Throughout the different speeches, many criteria emerged to define what is food democracy, how it could be implemented and for which purposes. In addition, the seminar organized by the Local Food MTN helped to identify food for thought on stakeholder's mobilization.

In order to pinpoint the way food democracy has been taken into consideration in a territorial food project and to offer tools to integrate stakeholders into this type of approach, it has been studied more closely the implementation of the Territorial Food Project (PAT) of *Meurthe-et-Moselle* at the *Pays Terres de Lorraine* scale. The analytical framework defined by the researcher Neva Hassanein has been applied to this project and highlighted a democratic process within this approach. This process consists in realizing key dimensions such as collaboration between stakeholders, knowledge of the food system by the stakeholders of the territory, the sharing of ideas, the efficacy of the process and the community good orientation.

Key words

Local Food MTN, territorial food projects, food democracy, missing stakeholders, key dimensions

REMERCIEMENTS

Tout d'abord j'aimerais remercier le groupe du RMT Alimentation Locale : Frédéric Wallet, mon maître de stage, Laurie Barant et Louise Macé. Je n'aurais pas pu rêver une meilleure équipe pour m'encadrer ! Merci de la confiance que vous m'avez accordée en m'intégrant à votre groupe et merci de m'avoir accompagnée tout au long de ces 6 mois et de m'avoir conseillée à chaque étape. J'ai beaucoup appris grâce à vous.

Je tiens à exprimer ma gratitude à Ronan Le Velly, mon tuteur, qui m'a donné de très bons conseils à la lecture de mon mémoire et qui m'a poussée à me poser les bonnes questions.

Mes remerciements s'adressent également :

- A l'équipe Proximités de l'UMR SAD-APT de l'INRA qui m'a accueillie chaleureusement dans ses locaux.
- Aux organisateurs de la semaine de l'agriculture urbaine pour nous avoir invités à réaliser une journée d'échanges autour de notre sujet ainsi qu'aux invités présents à cette journée pour leur participation.
- Aux personnes enquêtées pour le temps qu'elles ont bien voulu m'accorder et la richesse de leurs témoignages.

Je tiens à remercier mes professeurs ainsi que mes camarades de classe de TERPPA pour cette superbe année passée à leurs côtés. J'ai beaucoup appris auprès de chacun d'eux et j'ai beaucoup ri aussi ! Mention spéciale à notre « mur de promo » qui nous a permis de nous entraider pendant notre stage.

Je voudrais aussi remercier tous les autres stagiaires de l'INRA pour nos déjeuners partagés et nos encouragements pendant la rédaction de nos mémoires.

Enfin, je tiens à remercier mes proches. Tout d'abord ma famille qui m'a toujours soutenue dans tout ce que j'ai entrepris depuis que j'ai quitté la Corse. Particulièrement mes parents, qui ont rendu ces études possibles. Papa, Maman, merci d'avoir été si présents même de l'autre côté de la méditerranée ! Je remercie également ma grande sœur de m'avoir toujours épaulée et rassurée lorsque j'en avais besoin.

Je remercie aussi mes amis de toujours et les amis que j'ai gagnés au fil de mes études qui ont toujours été là pour moi et qui ont su me donner de précieux conseils autant dans le travail que dans ma vie personnelle. Ça ne fait aucun doute que vous serez toujours présents pour la suite.

TABLE DES MATIERES

Introduction 7
1. Repenser l'alimentation et sa gouvernance : un enjeu des démarches alimentaires de territoire 8
1.1. Démarches alimentaires territoriales : une volonté de re-territorialiser l'alimentation 8
1.1. La gouvernance alimentaire territoriale : un processus à repenser ? 10
2. La réflexion du RMT Alimentation Locale 11
2.1. Le cadre du stage 12
2.2. Les missions du stage 13
2.3. La méthodologie adoptée : une exploration entre recherche bibliographique et travail de terrain 15
2.3.1. Une étape de recherche bibliographique 15
2.3.2. Une phase d'entretiens de cadrage 16
2.3.3. Une journée d'échanges pour nourrir la réflexion 17
2.3.4. Une enquête de terrain 20
3. Les acteurs des démarches alimentaires de territoire : entre absence et participation 21
3.1. Des acteurs peu présents et absents des démarches alimentaires de territoire 22
3.1.1. La sphère des consommateurs : le cas particulier des populations précaires 22
3.1.2. Des acteurs économiques intermédiaires : les acteurs de la distribution alimentaire 24
3.2. La démocratie alimentaire : un processus participatif en faveur d'un système alimentaire « plus juste » ? 28
3.2.1. La justice alimentaire : une préoccupation au sein de notre système alimentaire 28
3.2.2. La démocratie alimentaire : une implication des citoyens dans leur alimentation 31
3.2.3. Une grille d'analyse pour traduire le concept de démocratie alimentaire dans l'action 32
4. Au cœur d'une démarche alimentaire de territoire : un long processus de réflexion et d'actions collectives 34
4.1. Intégrer « le plus grand nombre » : le pari du Pays Terres de Lorraine 35
4.1.1. Le Pays Terres de Lorraine : un territoire aux enjeux divers 35
4.1.2. Une démarche alimentaire impliquant un processus de démocratie alimentaire 36
4.2. Comment encourager la participation des acteurs aux démarches alimentaires de territoire ? 42
4.2.1. Des pistes pour susciter l'envie de participer : le travail du groupe de Toul 42
4.2.2. Intégrer tout le monde : est-ce forcément un objectif à atteindre pour qu'une démarche alimentaire fonctionne ? 44
4.2.3. Mobiliser les acteurs d'un territoire : quelques pistes de réflexion 46
Conclusion 48
Références bibliographiques 51
Annexes 55

TABLE DES FIGURES

Figure 1. Rétro-planning du stage 15
Figure 2. Axe d'identification des acteurs travaillant ensemble. 19
Figure 3. Invités en réflexion autour des « Enjeux de l'intégration » lors de l'atelier du world café. 20
Figure 4. Le territoire du Pays Terres de Lorraine 35
Figure 5. Les dates clés de mise en œuvre de la démarche alimentaire du Pays Terres de Lorraine. 37

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1. Liste des acteurs interviewés lors des entretiens de cadrage 17
Tableau 2. Liste des acteurs interviewés au cours de l'enquête de terrain. 21
Tableau 3. Les dimensions clés: les étapes de mise œuvre d'une démocratie alimentaire. 33
Tableau 4. Donner envie de participer : la réflexion du groupe de Toul 43

SIGLES ET ACRONYMES

AFIP : Association de Formation et d'Information Pour le milieu
AMAP : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne
APCA : Assemblée permanente des chambres d'agriculture
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CGA : Centre des Groupements des Agrobiologistes de Lorraine
CIVAM : Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
CTJEP – Empreintes : Contrat Territorialisé de la Jeunesse et de l'Education Populaire - Territoire empreintes
DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
EGA : Etats Généraux de l'Alimentation
FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
GERDAL : Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Localisées
GMS : Grandes et Moyennes Surfaces
GREE : Groupe de recherche sur l'éducation et l'emploi
INRA : Institut national de la recherche agronomique
IUFN : International Urban Food Network
MAAF : Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt
MSA : Mutualité Sociale Agricole
OGM : Organisme Génétiquement Modifié
PAT : Projet Alimentaire Territorial
PCAET : Plans Climat-Air-Energie-Territorial
PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural
PNA : Programme National pour l'Alimentation
PNR : Parc Naturel Régional
RAD : Réseau d'Agriculture Durable
RMT : Réseau Mixte Technologique
SCOT : Schémas de Cohérence Territoriale
SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif
SESIT : Service économie solidaire et insertion du conseil département de Meurthe-et-Moselle
SYAM : Système Alimentaire du Milieu
TZCLD : Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

INTRODUCTION

Ces dernières années la société a fait face à divers scandales alimentaires tels que la crise de la vache folle dans les années 1990 ou encore plus récemment l'affaire de la viande de cheval dans les lasagnes en 2013, scandales concomitants à d'autres préoccupations concernant la santé et l'environnement avec la peur des OGM (organismes génétiquement modifiés) et l'augmentation de l'usage des pesticides. Ces évènements qui se sont succédé illustrent ainsi la complexité de notre système alimentaire et ont suscité de la méfiance chez les consommateurs envers le modèle agro-industriel et une volonté de contrôler leur alimentation (Rastoin, 2006).

C'est en partie en raison de ces problèmes de santé publique et des enjeux environnementaux que les politiques se sont sérieusement emparées de la question de l'alimentation notamment à travers la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt en 2014, qui a déployé le dispositif « Projet Alimentaire Territorial » (PAT) puis avec le pacte de Milan en 2015 où huit collectivités françaises se sont engagées à agir au niveau local pour mettre en place des systèmes alimentaires plus durables. En 2017 les Etats Généraux de l'Alimentation (EGA) ont réuni de nombreux acteurs autour des questions agricoles et alimentaires et ces échanges ont récemment donnés lieu au projet de loi Agriculture et Alimentation EGalim[1] qui divise cependant au sein de la profession agricole.

Avec la remise en cause du système agro-industriel par les consommateurs, des initiatives telles que les AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) ont vu le jour et les agriculteurs ont de plus en plus développé un mode de commercialisation de leurs produits en circuits courts, systèmes de commercialisation avec au maximum un seul intermédiaire. De plus, d'autres acteurs comme ceux de la distribution ont aussi profité de cet engouement en « relocalisant leur approvisionnement et/ou en créant des liens avec les producteurs » (Billion et al., 2015). En effet les « gros groupes » de la grande distribution comme Carrefour ou Leclerc ont mis en place des rayons dédiés au Bio et concurrencent les magasins spécialisés qui ne cessent de fleurir sur le territoire[2].

Ainsi, on voit se développer sur le territoire un nombre croissant d'initiatives alimentaires visiblement impulsées par une demande sociétale et un appui politique. A l'origine très essaimées sur le territoire (DRAAF LR, 2015), ces initiatives se regroupent et dessinent aujourd'hui plus nettement une volonté d'engagement plus structurant sur les questions alimentaires à travers des démarches de territoire. Elles profitent actuellement d'un mouvement en faveur de leur institutionnalisation comme en témoigne le nombre croissant de collectivités locales mettant en œuvre des PAT. Elles mêlent différents acteurs qui invitent à se questionner sur la nature de leurs échanges et la pertinence de leur coordination.

[1] Projet de loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous.

[2] En 2017, 265 magasins bio ont ouvert selon Antoine Lemaire rédacteur-en-chef du magazine BioLinéaires lors d'une interview donnée à Xavier Bonnardel pour Ouest France (21/06/2018).

On identifie alors un enjeu pour les porteurs de projets à définir les dispositifs de gouvernance alimentaire territoriale afin de déterminer les clés du succès d'une démarche alimentaire.

De plus, faire participer les citoyens à des projets sur leur territoire est un objectif vers lequel souhaitent tendre de plus en plus de porteurs de projets. Toutefois, de nombreux travaux de recherche menés dès la fin des années 70 ont montré que les procédures de démocratie participative avaient bien du mal à mobiliser les individus (Blatrix, 2009).

Ainsi, nous sommes face à des démarches alimentaires qui peinent à mobiliser un ensemble d'acteurs représentatifs de leur territoire. Il est donc intéressant de savoir pourquoi ces difficultés d'implication persistent et si elles concernent des publics en particulier. De plus, il paraît essentiel de s'interroger sur les outils et méthodes de mobilisation afin d'identifier ceux qui permettent de favoriser au mieux la mobilisation des acteurs.

Afin d'approfondir ce raisonnement, dans un premier temps nous verrons pourquoi repenser l'alimentation et sa gouvernance constitue un enjeu des démarches alimentaires de territoire. Dans un deuxième temps, nous présenterons la réflexion du RMT Alimentation Locale. C'est-à-dire que nous verrons pourquoi le groupe de travail du RMT s'est penché sur cette thématique et la méthodologie mise en œuvre pour répondre à ses interrogations. Puis, des exemples de publics absents des démarches alimentaires de territoire seront présentés et des concepts liés à cette thématique seront expliqués. Cela constituera un premier résultat. Ensuite, à travers une étude de cas en Terres de Lorraine nous allons identifier comment des dynamiques collectives s'illustrent dans un processus de démocratie alimentaire. Enfin, des pistes de réflexion pour favoriser l'intégration des acteurs seront proposées.

1. Repenser l'alimentation et sa gouvernance : un enjeu des démarches alimentaires de territoire

La reconnaissance des politiques publiques alimentaires dans les années 2000, qui traitent à la fois des enjeux de santé, environnementaux, économiques et sociaux, a permis une prise de conscience de l'importance de « déplacer la prise de décision à un niveau plus territorial » (Billion et al., 2015). Si l'alimentation était auparavant absente des outils d'aménagement du territoire (Faucher, 2014), on remarque par exemple sa récente prise en compte dans la réalisation de schémas de cohérence territoriale (SCoT) ou encore les Plans Climat-Air-Energie-Territorial (PCAET) (Billion, 2017).

1.1. Démarches alimentaires territoriales : une volonté de re-territorialiser l'alimentation

Suite à des crises sanitaires et des enjeux environnementaux forts, l'heure est à la consommation d'une alimentation de qualité, une alimentation plus durable et locale. En effet, les consommateurs souhaitent plus de transparence sur leur alimentation et se reconnecter aux produits qu'ils consomment pour préserver à la fois leur santé et l'environnement. Cette demande sociétale s'illustre par la recrudescence de l'offre en produits agricoles proposée par des initiatives locales.

Depuis la fin des années 1990, on observe un foisonnement d'**initiatives locales** sur le territoire pour promouvoir une alimentation durable en opposition aux industries agroalimentaires. Elles sont mises en place à différentes échelles par des acteurs publics et/ou privés, des acteurs du monde associatif ou des citoyens. On observe différents types d'initiatives qui coexistent, individuelles ou collectives qui incluent une plus ou moins grande densité et diversité d'acteurs. Depuis peu, on observe une intégration de plus en plus fréquente de ces initiatives dans des projets alimentaires à l'échelle des territoires, dont un nombre croissant s'intègre dans le cadre de la politique de labellisation des **PAT** (**Encadré 1**). Ces derniers permettent de leur fournir un cadre officiel et de les accompagner selon une stratégie mise en place par un ensemble d'acteurs du système alimentaire.

Qu'est-ce qu'un PAT ?

Les PAT ont été définis par la Loi d'avenir pour l'agriculture l'alimentation et la forêt de 2014 qui reconnait le rôle des acteurs territoriaux dans la mise en œuvre de la politique alimentaire. Il faut distinguer sous ce terme les PAT en cours d'élaboration, les réponses à l'appel à projets du programme national pour l'alimentation (PNA) dans la catégorie PAT ainsi que les PAT reconnus par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (MAAF).

Ce sont des projets qui cherchent à rassembler des acteurs autour d'objectifs communs relatifs au contexte de leur territoire en prenant comme entrée l'alimentation. Ils permettent de promouvoir des initiatives existantes, de soutenir l'émergence de nouvelles initiatives et de développer des synergies entre elles. Ce sont donc des démarches multi partenariales qui tiennent compte à la fois des enjeux de santé, sociaux, environnementaux et économiques. D'après une étude menée par le Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé (RnPAT), la majorité des PAT ne prennent pas en compte toutes les dimensions de l'alimentation. En effet, ils ont tendance à prioriser l'ancrage territorial de l'alimentation (RnPAT, 2018).

La reconnaissance des PAT

Les PAT peuvent prétendre à une labellisation reconnue par le MAAF. Pour cela, les porteurs de projet doivent d'abord répondre à un appel à projets régional ou national et s'inscrire dans au moins un des axes prioritaires du PNA. Ces priorités concernent la justice sociale, l'éducation alimentaire des jeunes, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'ancrage territorial des actions et la mise en valeur du patrimoine (ADEME, 2018). Cette reconnaissance permet d'obtenir un logo « Projet Alimentaire Territoriale reconnu par le MAAF » pour une durée de trois ans. Elle permet d'attribuer plus de légitimité au projet et de lui donner une meilleure visibilité. Avant que ce processus de reconnaissance ne soit développé, le MAAF a fixé un objectif de 500 PAT d'ici 2020, c'est-à-dire un objectif de 500 projets alimentaires proposés à la labellisation. Actuellement il existe 19 PAT reconnus par le MAAF (RnPAT, 2018).

Encadré 1. Les Projets Alimentaires Territoriaux.

Au sein des différentes **démarches alimentaires territoriales**, pouvant être des PAT ou bien des démarches collectives en dehors du cadre formalisé des PAT, on relève une volonté croissante des individus impliqués dans ces démarches de jouer un rôle social et économique plus structurant à l'échelle des territoires. Ce sont des coordinations d'initiatives locales qui permettent, entre autres, de tisser plus de liens avec les différents acteurs d'un territoire et de renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens à leur territoire par la reterritorialisation de l'alimentation.

Cette volonté d'ancrage territorial de l'alimentation qui s'illustre à travers les démarches alimentaires de territoire (**Encadré 2**) croise différents enjeux et s'accompagne d'une nouvelle mise en relation entre acteurs du système alimentaire. Cette transversalité impose donc la définition d'une nouvelle gouvernance alimentaire territoriale (Billion, 2017).

Initiative locale engagée dans l'alimentation :

Une initiative locale est une action entreprise par des individus autour d'un ou plusieurs enjeux alimentaires. Sa mise en place s'effectue généralement à l'échelle communale. On va retrouver dans cette catégorie les marchés de producteurs, les jardins partagés, les magasins proposant une alimentation locale et responsable etc.

Démarche alimentaire territoriale :

Une démarche alimentaire territoriale se veut plus structurante qu'une initiative locale puisqu'elle va assurer la coordination de plusieurs initiatives sur un territoire à une échelle supra-communale comme celle d'un Pays par exemple. Un PAT est une démarche alimentaire territoriale mais une démarche alimentaire territoriale n'est pas nécessairement un PAT si elle n'est pas dans un processus de labellisation.

Encadré 2. Démarche alimentaire territoriale ou initiative : les définitions du groupe de travail « Gouvernance alimentaire territoriale ».

1.1. La gouvernance alimentaire territoriale : un processus à repenser ?

La notion de gouvernance alimentaire territoriale s'est progressivement imposée pour rendre compte de la volonté de renforcer la cohérence des démarches alimentaires sur les territoires. Définie comme l'ensemble des processus de coordination des acteurs autour de l'alimentation à l'échelle territoriale, visant à favoriser leur organisation et limiter l'atomisation des initiatives touchant aux systèmes alimentaires (Billion et al., 2016) ; elle désigne la manière dont s'organise la prise de décision au sein d'un collectif réuni autour des problématiques alimentaires.

C’est parce que les enjeux sont multiples et touchent des thématiques diverses qu’il y a une nécessité de réunir les acteurs d’un territoire pour qu’ils puissent échanger. Afin de mener à bien une démarche alimentaire de territoire, qui permettrait la participation effective de tous, la gouvernance doit être réfléchie et définie de manière collective (FNAB, 2013). En effet, « *l’implication de tous les acteurs du territoire permettra de converger vers une réelle gouvernance alimentaire territoriale qui assurera une assise des actions menées.* » (Bousbaine et Bryant, 2016).

Au sein d’une démarche alimentaire, il semblerait donc nécessaire d’identifier les acteurs concernés et d’être à l’écoute de leurs attentes, leurs besoins ainsi que leurs contraintes afin de favoriser l’interconnaissance et de soulever des points de convergence pour définir des objectifs communs. De ce fait, on pourrait associer la gouvernance à un « *théâtre du changement collectif, indispensable pour repenser ensemble l’organisation du système alimentaire local.* » (Faucher, 2014).

Cependant bien que les individus souhaitent de plus en plus se réapproprier l’espace public via la participation (Mazeaud et Talpin, 2010), les démarches alimentaires semblent avoir des difficultés à impliquer un public représentatif de l’ensemble de la population de leur territoire (Douillet, 2016). En effet, la réalité du terrain nous force à constater des **acteurs absents** ou en marge de ces processus de gouvernance alimentaire. C’est pourquoi le RMT Alimentation Locale s’est penché sur d’autres termes que la gouvernance alimentaire territoriale pour décrire un processus de coordination d’acteurs qui favoriserait la participation d’un large spectre d’individus.

2. La réflexion du RMT Alimentation Locale

Le Réseau Mixte Technologique (RMT) Alimentation Locale est un réseau agréé par le Ministère de l’Agriculture depuis 2015 qui regroupe à la fois des organismes de recherche, de développement et de formation autour des enjeux de développement de l’alimentation locale. Le RMT fonctionne en groupes de travail qui étudient différentes thématiques liées à l’alimentation locale pour capitaliser des informations et produire de l’expertise pour ensuite diffuser leurs résultats via des séminaires, compte rendus de réunions et divers livrables à destination des praticiens.

2.1. Le cadre du stage

Parmi les groupes de travail du RMT Alimentation Locale se trouve le groupe « Organisations collectives » dans lequel le sous-groupe « Gouvernance alimentaire territoriale » travaille sur les modalités de gouvernance au sein des chaines alimentaires courtes de proximité[3]. Cet axe est actuellement co-animé par Frédéric Wallet, ingénieur de recherche au sein de l'équipe Proximités de l'Unité Mixte de Recherche Sciences Action Développement – Activités Produits Territoires (UMR SAD-APT) à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), Louise Macé, chargée d'études filières alimentaires de proximité à l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) et Laurie Barant, coordinatrice nationale alimentation à Réseau CIVAM (Réseau des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural). Réseau CIVAM, issu de la fusion en 2016 de l'Association de Formation et d'Information Pour le milieu rural (AFIP), le Réseau d'Agriculture Durable (RAD) et la FNCIVAM (Fédération Nationale des CIVAM), est une association forte de 140 groupes répartis sur toute la France. Ils promeuvent une agriculture et une alimentation durable, ainsi que les campagnes vivantes. L'équipe Proximités de l'UMR SAD-APT est un collectif de recherche qui étudie, entre autres, les spécificités de la gouvernance territoriale liées à la proximité entre activités humaines variées. Enfin, l'APCA, tête de réseau des Chambres d'agriculture, a pour mission de les appuyer dans leur accompagnement au développement d'exploitants agricoles mais aussi de participer à la mise en œuvre des politiques agricoles sur le territoire.

Pour le RMT Alimentation Locale, la mise en place d'un axe étudiant la gouvernance alimentaire territoriale est un moyen d'étudier et de favoriser la coordination et la mise en œuvre des démarches alimentaires de territoire afin de promouvoir une alimentation durable. L'INRA apporte une connaissance scientifique et des méthodes de recherche appliquée et partenariale. Cela permet au groupe de travail d'approfondir ce qui se passe sur le terrain pour enrichir ses réflexions. Réseau CIVAM et l'APCA, davantage en contact avec le terrain, apportent quant à eux des connaissances en techniques d'animation et sur des démarches alimentaires mises en place sur le territoire. Grâce à ces compétences le groupe de travail est en mesure d'analyser et de questionner les différentes modalités de la gouvernance sur les territoires, ainsi que les acteurs investis dans les démarches alimentaires.

Le groupe de travail a été créé en même temps que le RMT, mais a fait face à un certain nombre de difficultés, dont un important *turn-over* dans son équipe. Ainsi, entre le début de son existence en 2016 et le stage, peu de choses avaient été mises en place et les axes de travail restaient encore à définir. Début 2017, Réseau CIVAM a accueilli une nouvelle salariée qui a remplacé la précédente co-animatrice du groupe et le portage s'est élargi à l'APCA.

[3] « Des circuits impliquant un nombre limité d'opérateurs engagés dans la coopération, le développement économique local et des relations géographiques et sociales étroites entre les producteurs, les transformateurs et les consommateurs» (CE 2011, révisée par le Parlement Européen 2013)

L'équipe nouvellement formée a décidé d'étudier les notions de gouvernance alimentaire et de démocratie alimentaire, termes auxquels les structures des différents membres du groupe étaient confrontées dans leur travail. Ils ont donc souhaité définir plus précisément ces notions et rendre compte de la diversité des conceptions qui existent et qui sont portées par les acteurs travaillant dans le champ de l'alimentation. Ils ont observé que le terme de gouvernance alimentaire était souvent employé dans l'analyse des PAT mais que la démocratie alimentaire était un terme absent de ces sujets. Ils se sont alors posé la question « En observant la manière dont les gens coopèrent dans les démarches alimentaires, quand allons-nous parler de démocratie alimentaire ? ». Afin d'y répondre, ils ont envisagé d'observer des démarches alimentaires sur le terrain pour essayer de comprendre comment elles se mettent en place et repérer les outils d'accompagnement dans la coopération multi-acteurs.

Dans ce cadre, il s'agissait, début 2018, pour la « nouvelle » équipe du groupe de travail « Gouvernance alimentaire territoriale », de retravailler sa feuille de route en tâchant d'aller plus loin dans ses précédentes réflexions et de traiter le sujet de la gouvernance sous un angle « innovant ». Ainsi, au cours de la construction de leur réflexion autour de la démocratie alimentaire, les membres de l'équipe ont évoqué la question des acteurs absents. Ce sujet étant peu traité dans la littérature et au sein des sphères de recherche et de développement, l'équipe a voulu creuser davantage cette problématique en traitant de la démocratie alimentaire. Dans le but d'approfondir ses pistes de réflexions sur la démocratie alimentaire et les acteurs absents des démarches alimentaires de territoire, le groupe de travail actuel a souhaité recruter un stagiaire.

2.2. Les missions du stage

Afin d'étudier d'une part la manière dont peut se construire une démocratie alimentaire au sein d'une démarche alimentaire de territoire, et d'autre part d'identifier les acteurs qui ne prennent pas part à ce processus et d'essayer de trouver des moyens pour les mobiliser lorsque c'est nécessaire, le sous-groupe de travail « Gouvernance alimentaire territoriale » du RMT Alimentation Locale a souhaité recruter un stagiaire pour les aider. Plusieurs questions animent le groupe de travail (**Annexe 1**). Elles peuvent se structurer autour de trois questionnements principaux à savoir :

1) Qui sont les acteurs absents des démarches alimentaires territoriales ? Pourquoi sont-ils absents ? (enjeux d'exclusion et d'auto-exclusion)
2) Comment favoriser leur intégration dans ces démarches ? Par quels moyens peuvent-ils y accéder ?
3) Quels sont les enjeux de leur intégration ? Autrement dit, en quoi ou pourquoi est-ce important de les mobiliser ?

En répondant à ces questionnements, l'objectif de ce stage est d'identifier et de proposer des outils aux porteurs de projets alimentaires leur permettant de mobiliser des acteurs dans leur réflexion, tout en nourrissant les réflexions du RMT en leur proposant des perspectives de travail pour les années à venir.

Pour cela, j'ai intégré en avril le sous-groupe « Gouvernance alimentaire territoriale » encadrée par Frédéric Wallet, Louise Macé et Laurie Barant, afin de mener à bien les missions suivantes :

- Réaliser un état de l'art relatif aux acteurs considérés comme absents ou en marge des démarches alimentaires de territoire à partir de la littérature et d'entretiens avec des personnes ressources.
- Identifier les moyens et dispositifs mis en œuvre sur le terrain pour favoriser l'accessibilité de publics absents aux démarches alimentaires de territoire.
- Effectuer des entretiens avec des représentants de publics absents.
- Participer à la mise en place d'une journée consacrée à notre thématique lors de la semaine de l'agriculture urbaine qui a eu lieu à Rennes en Juillet 2018 afin de partager des premiers résultats et de bénéficier de retours d'expérience.

Ainsi, appuyée par cette équipe, j'ai pu faire des liens entre ce que peut nous dire la littérature et ce que nous dit le terrain pour essayer de trouver des concordances ainsi que des différences permettant au mieux d'aboutir à des préconisations exploitables dans l'action. Cette méthodologie se traduit par un travail de recherche que l'on peut qualifier d'exploratoire. En effet, le concept de démocratie alimentaire étant émergent en France, sa prise en compte dans les processus de gouvernance des démarches alimentaires est encore très peu étudiée. Pourtant, au-delà des principes généraux, aujourd'hui largement connus et partagés, d'intervention publique et de mobilisation des acteurs sur les territoires, on constate des difficultés récurrentes de mise en œuvre concrète. L'approfondissement de certains aspects plus précis s'avère donc nécessaire, comme la question des acteurs absents, encore rarement posée.

En poursuivant les réflexions de l'axe « Gouvernance alimentaire territoriale », le travail effectué durant ce stage permettra d'identifier des profils d'acteurs absents des démarches alimentaires territoriales et la raison de leur absence ainsi qu'une méthode de mise en œuvre des principes qui sous-tendent la démocratie alimentaire sur un territoire. De plus, il mènera à la proposition de pistes de réflexions pour mettre en place des outils ou bonnes pratiques à destination des animateurs et porteurs de projets de démarches alimentaires territoriales pour intégrer les acteurs d'un territoire . Par ailleurs, ce travail a vocation à nourrir les échanges au sein du groupe de travail pour lui permettre d'approfondir ces enseignements par la suite.

2.3. La méthodologie adoptée : une exploration entre recherche bibliographique et travail de terrain

Pour atteindre notre objectif en 6 mois de stage, il a fallu nous accorder sur un rétro-planning présenté ci-dessous en **Figure 1**.

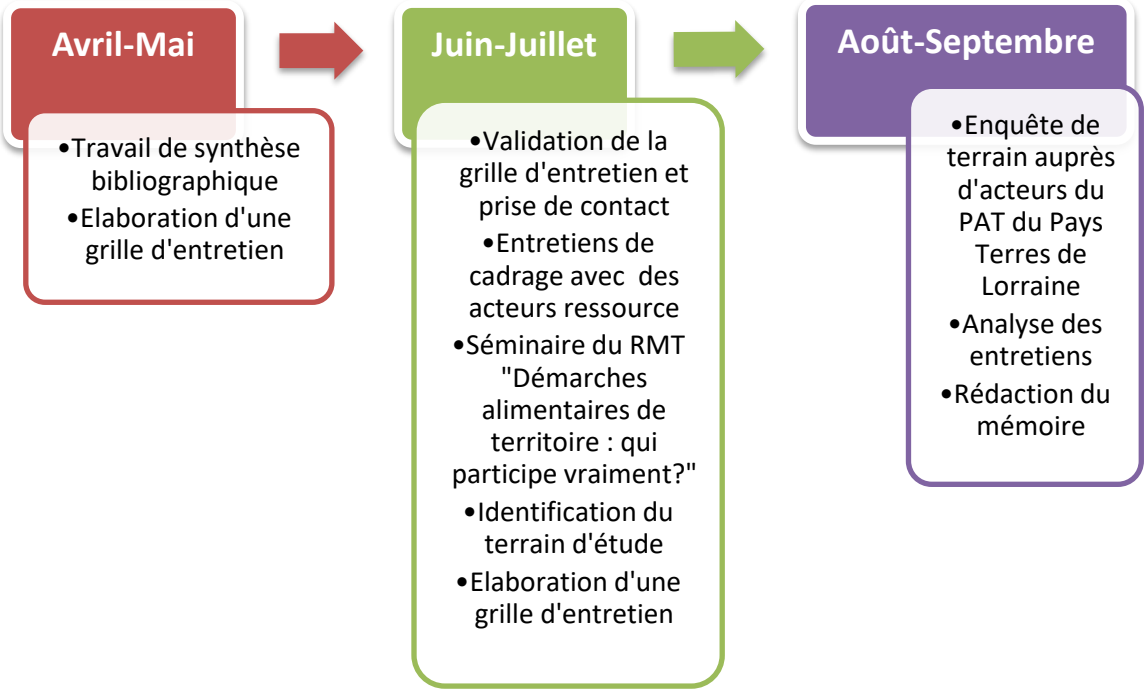

Figure 1. Rétro-planning du stage

2.3.1. Une étape de recherche bibliographique

Dans un premier temps, je me suis familiarisée avec le concept de démocratie alimentaire à l'aide d'articles issus de la littérature scientifique. Cette entrée a été choisie par le groupe de travail du RMT Alimentation Locale pour étudier la question de la participation des acteurs du système alimentaire et des citoyens en général aux démarches alimentaires de territoire, c'est-à-dire la démocratie participative appliquée à l'alimentation.

Ces articles ont permis de mettre en lumière d'autres concepts et notions liés à la démocratie alimentaire et à l'alimentation en général tels que la justice alimentaire, la sécurité alimentaire/insécurité alimentaire ou encore la précarité alimentaire. De plus, il est important de souligner qu'une partie de mes lectures s'est effectuée en langue anglaise car certaines de ces notions sont davantage traitées dans des pays comme les Etats-Unis.

Puis, pour aller au-delà du simple fait qu'il est difficile de mobiliser la population dans des projets de territoire (Blatrix, 2009), j'ai identifié les acteurs absents des démarches alimentaires de territoire, c'est-à-dire des PAT ou initiatives locales, grâce à la lecture d'articles scientifiques mais aussi de quelques articles issus de la littérature dite « grise » (articles de journaux spécialisés et non spécialisés, vulgarisation d'études scientifiques).

Parallèlement, afin de compléter et d'approfondir les informations issues de la recherche bibliographique, j'ai préparé des entretiens de personnes ressources.

2.3.2. Une phase d'entretiens de cadrage

Au cours du mois de mai j'ai contacté une quinzaine personnes incluant des chercheurs, des chargés de mission, animateurs et consultants dans le but de réaliser des entretiens exploratoires et six acteurs ont effectivement été interviewés. Ils sont répertoriés dans le tableau ci-dessous (**Tableau 1**).

Ces acteurs ont été identifiés comme pertinents par les membres du sous-groupe de travail « Gouvernance alimentaire territoriale » du RMT Alimentation Locale de par leurs fonctions et leurs expérience dans le domaine de l'alimentation. En effet, j'ai interrogé des chercheurs spécialisés sur les questions alimentaires car leur profession leur permet d'avoir un panorama du sujet de l'alimentation pouvant nous être utile. J'ai aussi sollicité une animatrice pour apporter une expérience de terrain, opérationnelle tout comme la doctorante engagée dans une association militante.

Ainsi j'ai réalisé six entretiens exploratoires d'environ 1h chacun au mois de juin 2018. J'ai pu rencontrer certains acteurs et j'ai aussi effectué les entretiens par téléphone ou via skype.

Ces entretiens semi-directifs avaient pour but d'**éclaircir les concepts** liés à l'alimentation mis en évidence dans la littérature, d'évaluer comment ils étaient perçus par divers profils du monde de la recherche mais aussi par des professionnels en lien direct avec le terrain et comment ils étaient concrètement mis en place. A travers ces entretiens nous cherchions aussi à **mettre en évidence des potentiels terrains d'études**, des territoires qui auraient mis en place des démarches visant à intégrer « tout le monde » autour des questions concernant l'alimentation. J'ai élaboré le guide d'entretien au mois de mai 2018 sous la supervision de mon groupe de travail. Il a été construit de manière à obtenir des informations sur comment d'une part les personnes enquêtées abordent l'alimentation dans leur travail, comment elles perçoivent les différents concepts et d'autre part quels acteurs elles identifient comme absents des démarches alimentaires de territoire et qu'est-ce qu'ils préconiseraient pour intégrer ces acteurs qu'ils identifient comme absents. Le guide d'entretien est disponible en **Annexe 2**.

Dans la mise en place de ce guide nous avons veillé à ce que les personnes enquêtées ne soient pas influencées dans leur réponse, c'est-à-dire que lors des entretiens, je ne leur ai pas présenté les différentes visions des concepts et les acteurs absents énoncés dans la littérature. Au contraire, je leur ai demandé de définir ces notions de leur point de vue propre.

Tableau 1. Liste des acteurs interviewés lors des entretiens de cadrage

Acteur	Fonction(s)	Rapport à l'alimentation	Type d'entretien
Magali Ramel	- Doctorante en droit public, spécialisée sur la thématique de l'alimentation à la faculté de Tours - Travaille avec ATD Quart monde	Etude du droit à l'alimentation et des questions de précarité alimentaire	Physique
Gilles Maréchal	- Consultant, accompagnateur de projets - Animateur scientifique au CNRS	Vision de réhabilitation de la réflexion sur la commercialisation des produits	Téléphonique
Alice Mulle	- Salariée au FRCIVAM Occitanie, animatrice antenne de Lozère.	Accompagnement à l'élaboration d'une filière de farine locale	Téléphonique
Yuna Chiffoleau	Chargée de recherche en sociologie à l'INRA	Travail sur les circuits courts alimentaires	Physique
Juliette Rouchier	Directrice de recherche au CNRS	Travail passé sur les AMAP	Skype
Camille Hochedez	Maître de conférences en géographie	Réflexions sur la justice alimentaire	Téléphonique

2.3.3. Une journée d'échanges pour nourrir la réflexion

Le groupe de travail « Gouvernance alimentaire territoriale » dans lequel j'évolue a été convié à animer un séminaire autour des questionnements qui l'animent en marge de la 10ème édition de l'Ecole d'été sur l'agriculture urbaine qui s'est tenue sur le site d'AgroCampus Ouest à Rennes le 9 juillet 2018. C'est Catherine Darrot, maître de conférences en sociologie rurale sensibilisée aux questions concernant l'alimentation et la gouvernance, qui a souhaité notre présence lors de cette manifestation.

En amont de cette journée nous avons donc diffusé un formulaire d'inscription via le réseau du RMT Alimentation Locale puis par mail directement à des acteurs travaillant dans le domaine de l'alimentation. Cependant, d'autres acteurs que nous n'avons pas « sélectionnés » se sont inscrits via le site de l'Ecole d'été sur l'agriculture urbaine ce qui a demandé certains ajustements et bien que nous ayons recueilli une diversité de profils, la majeure partie des invités avaient une sensibilité agriculture urbaine « agriculture urbaine ».

L'objectif de cette journée était de **présenter les premiers résultats de nos travaux** menés autour de la question « Démocratie alimentaire : qui sont les acteurs absents des démarches alimentaires de territoire et comment favoriser leur intégration ? » et d'enrichir ce travail par l'apport d'intervenants extérieurs et de retours d'expériences. Nous souhaitions ainsi recueillir des témoignages relatifs à des initiatives dont les invités font partie ou dont ils ont connaissance afin de mettre en lumière des expériences remarquables et de nourrir notre réflexion.

Un « appel à candidatures » a été réalisé parmi les inscrits et au sein du réseau des membres du RMT pour inviter les intéressés à présenter un projet ou une initiative qu'ils trouvaient pertinent à présenter lors de cette journée.

Le programme de la journée est disponible en **Annexe 3.** Nous avons souhaité organiser cette journée en une matinée consacrée à dresser le portrait de notre sujet d'étude avec l'apport d'intervenants et un après-midi dédié à des ateliers pour mettre en application les enseignements du matin mais aussi pour permettre aux invités de faire part de leurs expériences.

Ainsi, au début de cette journée intitulée « Démarches alimentaires de territoire : qui participe vraiment ? » Frédéric Wallet a posé les grands enjeux portés par les problématiques alimentaires, puis je suis intervenue pour expliquer aux invités les différents concepts relatifs à la participation dans les démarches alimentaires ainsi qu'à l'accès à l'alimentation grâce à mes lectures et les premiers entretiens effectués. Le but de cette intervention était de partager un vocabulaire commun et mettre en débat ces idées. En effet, il est important de commencer par se familiariser avec des concepts parfois méconnus comme la démocratie alimentaire ou la justice alimentaire, pour comprendre au-delà de leurs définitions quels sont les enjeux qu'ils portent et comment ils se traduisent concrètement dans les démarches alimentaires territoriales. Cette première étape de compréhension a ainsi permis d'amorcer des échanges sur d'autres conceptions des définitions présentées voire même d'apporter des exemples d'initiatives locales qui prendraient en comptes ces notions.

Ensuite, afin d'étudier la manière dont ces concepts s'illustrent concrètement dans des initiatives, nous avons convié des invités à présenter leur projet au cours de deux tables rondes. Une portant sur des expériences françaises et l'autre portant sur des expériences étrangères. Sept intervenants ont ainsi présenté les sujets suivants :

- **« Les territoires ruraux, quelle stratégie alimentaire locale ? »** : Présentation du projet ATLASS qui accompagne les territoires dans leurs actions concernant l'alimentation. Ce projet est piloté par le FRCIVAM Bretagne en partenariat avec Terralim (un cabinet de conseil spécialisé sur les projets alimentaires territoriaux), Agrocampus Ouest, Résolis et la Région Bretagne.

- **« Un lieu pour impliquer le plus grand nombre aux démarches alimentaires de territoire »** : Présentation du projet Mad@Brest qui consiste en la création d'une maison de la démocratie à Brest pour réunir tous les acteurs du territoire autour des questions alimentaires. Ce projet a été initié par l'IUFN (International Urban Food Network), une association qui accompagne les territoires dans la mise en place de leur stratégie alimentaire.

- **« L'intégration par les intérêts et les valeurs »** : Présentation d'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) en Alsace : La plateforme logistique Solibio qui regroupe des producteurs en Agriculture Biologique et des grossistes. Cette initiative a été présentée dans le cadre d'une thèse sur les dynamiques collectives de construction de réseaux de coopérations agroalimentaires sur un territoire.

- **« L'accès des personnes les plus précaires à l'alimentation »** : Présentation de l'initiative « Le Cabas des Champs », groupement d'achats alimentaires solidaires et participatif à Brest. Cette démarche est portée par des centres sociaux de cinq quartiers de Brest.

- **« Brésil : quand une politique alimentaire cible les sans-voix au ventre creux »** : Présentation de dispositifs au Brésil pour lutter contre la faim.

- **« Absents de quoi et pour qui ? Réflexions sur les liens entre pouvoir et justice alimentaire aux Etats-Unis »** : Présentation à deux voix du principe de justice alimentaire aux Etats-Unis et de la question des acteurs absents.

Les différents projets présentés ont permis d'apporter des éléments de contexte aux participants afin d'enrichir leur connaissance sur des initiatives à l'œuvre en France et de susciter des questionnements sur leurs enjeux. De plus, le parallèle effectué avec des cas étrangers a permis de prendre du recul sur la manière dont est abordée la question de l'alimentation sur notre territoire.

Enfin, l'après-midi a fait l'objet d'un **travail collectif** pour réfléchir ensemble aux questions que se posent le sous-groupe de travail « Gouvernance alimentaire territoriale ». Nous avons organisé un premier atelier permettant aux invités de s'exprimer sur les acteurs qu'ils jugent « d'intérêt pour leurs actions ». A l'aide d'une grille de type « intérêt-influence » (**Figure 2**), nous avons cherché à favoriser l'interconnaissance entre acteurs, à exposer leurs points de vue et à mettre en évidence les acteurs avec lesquels chacun travaille pour identifier les acteurs récurrents ou manquants. Nous avons ensuite proposé aux invités de discuter ensemble de ce qu'il en ressortait mais il s'est avéré difficile d'en obtenir des résultats pertinents pour notre réflexion. En effet, lors de cet atelier nous n'avons pas dressé le portrait de chaque invité donc les différentes réponses données ne faisaient pas référence à un cadre précis que l'on pouvait identifier. C'est une limite de notre exercice que nous reconnaissons.

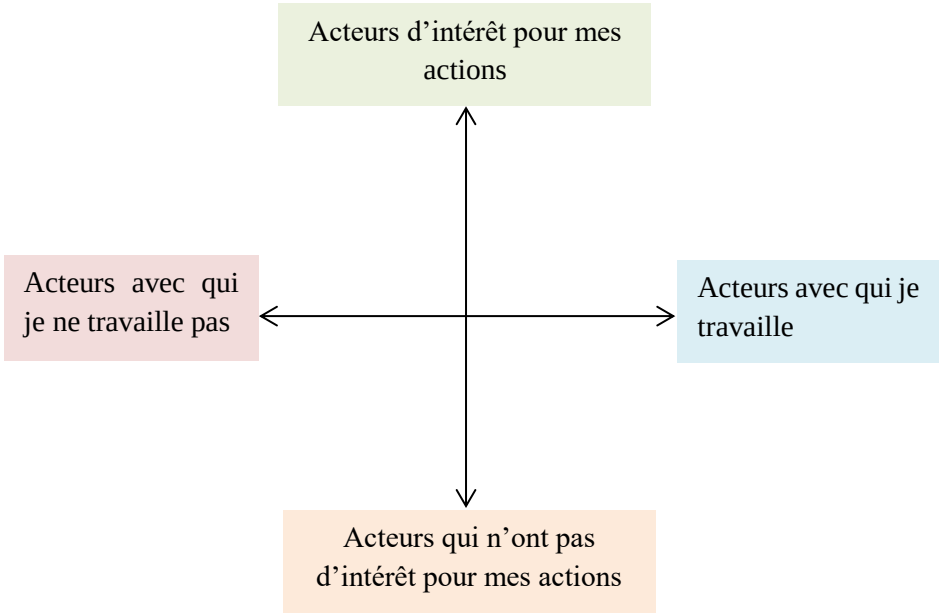

Figure 2. Axe d'identification des acteurs travaillant ensemble.

Ensuite, un world café a été mis en place (**Figure 3**) afin de stimuler l'intelligence collective. En effet, le principe d'un tel atelier est d'inviter les participants à réfléchir ensemble pour répondre à diverses questions posées. Dans notre cas, l'objectif de ces questions était de recueillir de l'information auprès de nos invités d'après leurs expériences et leurs connaissances. Pour ce faire, les participants pouvaient changer de salle librement pour répondre collectivement à des questions concernant notre sujet. Il y avait en tout dix questions réparties dans quatre salles (**Annexe 4**). Les questions portaient principalement sur l'identification des acteurs considérés comme absents au sein de démarches alimentaires de territoire et leurs modalités d'intégration. Nos interrogations portaient aussi sur l'intérêt d'intégrer ces publics absents et sur la prise en compte de la justice alimentaire dans le système alimentaire actuel.

Figure 3. Invités en réflexion autour des « Enjeux de l'intégration » lors de l'atelier du world café.

Cette journée fera l'objet de la rédaction d'un compte rendu par le groupe de travail. Il n'est pas encore rédigé à ce jour mais le sera bientôt par le groupe de travail et sera diffusé sur le site internet du RMT Alimentation Locale et envoyé par mail aux participants. Les résultats n'ont pas été pris en compte pour la rédaction de ce mémoire mais nourriront la réflexion du RMT et ses futurs travaux.

2.3.4. Une enquête de terrain

Grâce à l'entretien de cadrage réalisé avec Magali Ramel j'ai découvert la **démarche alimentaire territoriale du Pays Terres de Lorraine**. Ce projet vise à renforcer les liens entre agriculture et alimentation sur le territoire des Terres de Lorraine en travaillant sur un accès digne et durable à une alimentation de qualité des personnes en situation de précarité. Cette démarche démontre une réelle volonté d'impliquer tous les acteurs du territoire y compris les populations précaires qui se retrouvent souvent en marge des processus de gouvernance. Par ses actions, elle souhaite rétablir plus de justice sociale à travers l'alimentation et redonner du pouvoir aux citoyens concernant leur alimentation. Elle met donc en place ce qu'on peut appeler un processus de démocratie alimentaire.

C’est donc convaincue de la pertinence de ce projet vis-à-vis de nos questionnements et de nos objectifs au sein du groupe de travail que j’ai souhaité en faire un cas d’étude particulier. Ce choix ensuite été validé par mon groupe de travail. Ainsi, je me suis rendu à Nancy le 25 juillet 2018 afin de rencontrer des acteurs du projet : Huguette Boissonnat, Benoît Guérard et Viviane Trilicien (**Tableau 2**).

Cette fois encore j’ai réalisé un guide d’entretien avec des questions axées sur les détails du projet. La façon dont j’ai mené cette enquête a laissé plus de liberté à la parole compte tenu de la particularité de l’entretien qui concernait trois personnes en même temps.

Par la suite, afin d’obtenir plus d’informations sur un groupe d’acteurs du projet qui a été particulièrement investi à Toul, deux entretiens téléphoniques ont été effectués le 23 août 2018 auprès de Céline Parant et de Mélanie Barottin (**Tableau 2**).

Tableau 2. Liste des acteurs interviewés au cours de l’enquête de terrain.

Acteur	Fonction(s)	Type d'entretien
Huguette Boissonnat	Responsable Santé ATD Quart Monde	Physique
Viviane Trilicien	Militante ATD Quart Monde	Physique
Benoît Guérard	Directeur du Pays Terres de Lorraine	Physique
Céline Parant	Directrice du CCAS de la ville de Toul	Téléphonique
Mélanie Barottin	Coordinatrice jeunesse chez les Francas 54	Téléphonique

Cette méthodologie nous a donc permis de mettre en lumière des acteurs comme absents des démarches alimentaires. En effet, la littérature, les entretiens de cadrage, l’enquête de terrain ainsi que les interventions du 9 juillet nous ont permis de relever certains profils d’acteurs absents. Puis la littérature a été indispensable pour l’appropriation des concepts de démocratie alimentaire et de justice alimentaire. Parallèlement, les réunions que j’ai menées avec mes encadrants ainsi que nos échanges quotidiens nous ont permis de définir nos objectifs et d’accompagner mon travail. Cependant il est important de souligner que cette méthodologie n’est pas linéaire. En effet, bien que les premiers mois aient été consacrés à la bibliographie, j’y suis revenue régulièrement pour analyser les discours des entretiens que j’ai menés.

3. Les acteurs des démarches alimentaires de territoire : entre absence et participation

Les recherches bibliographiques, les entretiens de cadrage, l’enquête de terrain ainsi que les interventions du séminaire organisé à Rennes m’ont permis de mettre en évidence des acteurs considérés comme absents des démarches alimentaires de territoire par des chercheurs, des animateurs ou encore des militants. Il en découle, que selon leur profil, les enjeux autour de leur intégration diffèrent (rôle, attentes, etc.).

Grâce à cette méthodologie j'ai également pu mettre en lumière les questions d'injustice alimentaire qui sont de plus en plus prégnantes lorsque l'on traite de l'alimentation sur les territoires. Puis, j'ai étudié la définition de la démocratie alimentaire et le rôle qu'elle tient dans l'implication des acteurs au sein de démarches alimentaires de territoire.

3.1. Des acteurs peu présents et absents des démarches alimentaires de territoire

Les attentes des membres de l'équipe encadrante n'étaient en aucun cas de dresser une liste exhaustive des acteurs absents des démarches alimentaires pour les classer dans des catégories, mais plutôt de dresser un panorama de ces acteurs et des enjeux sous-jacents à leur participation. Le fait de les « classer » selon deux sphères constitue en soi un résultat de notre réflexion collective. En effet, il est possible de distinguer deux grandes catégories d'acteurs parmi lesquels on retrouve des absents des démarches alimentaires. La catégorie des cibles des démarches alimentaires dont font partie les populations précaires, les jeunes ou encore les personnes âgées, et la catégorie des acteurs en amont des démarches alimentaires où l'on retrouve les acteurs économiques dont les **acteurs de la distribution**. Face à l'ampleur de la précarité alimentaire en France notamment révélée par la dernière étude Ipsos-Secours populaire (Baromètre de la pauvreté, édition 2018) et en raison des différents discours tenus lors des entretiens, nous avons souhaité nous pencher sur un profil précis de la sphère des consommateurs, **les populations précaires**. Puis, je me suis attachée à traiter la question de l'absence des acteurs de la distribution, qui pourrait être une piste de travail pour le RMT par la suite.

3.1.1. La sphère des consommateurs : le cas particulier des populations précaires

« *Les plus absents de façon récurrente ce sont les pauvres, qui peuvent quelque fois être un petit peu représentés par des associations […] mais les personnes sont absentes, les personnes en chair et en os ne sont pas là.* »
(Gilles Maréchal, consultant coopératif)

Lorsque l'on évoque les populations précaires et l'alimentation il est avant tout question des difficultés rencontrées pour accéder à l'alimentation, qui plus est de qualité (Paturel et al., 2015), puisque par exemple selon une étude de l'INSEE on retrouverait chez les ménages précaires très peu de produits frais tels que les fruits (Ferrand, 2017). En France, 8 millions de personnes seraient en situation d'**insécurité alimentaire** et en Europe 43 millions de personnes ne pourraient pas s'alimenter correctement, faute de moyens. D'après la définition donnée par l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation, la sécurité alimentaire est « *assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine* » (Collart Dutilleul et Bréger, 2013). L'insécurité alimentaire est donc une situation qui ne remplit pas ces critères.

Afin d'aider ces populations il existe des dispositifs d'aide alimentaire qui dépendent des Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) (Antoine et al., 2018). Mais est-ce suffisant pour garantir un **accès à une alimentation de qualité pour tous** ?

Dans notre pays, le principal outil pour lutter contre l'insécurité alimentaire demeure l'**aide alimentaire** soutenue par des associations (ex. Les Restos du Cœur) ou les centres communaux d'action sociale (CCAS), mais d'une part ce système d'aide est controversé car il est « accusé » de soutenir l'agriculture productiviste puisque « *près de 95% des produits fournis par l'aide alimentaire sont issus de l'agro-industrie* » (Balbot et al., 2018). C'est un constat évoqué par Jean-Claude Balbot, administrateur de Réseau CIVAM, ainsi que des coordinateurs de l'association. D'autre part, cette aide s'avère insuffisante car les dispositifs mis en place ne sont pas présents partout, ne sont pas accessibles par tous en terme de mobilité et peuvent susciter un sentiment de honte chez les bénéficiaires qui ne souhaitent alors pas adhérer à ces systèmes (Lemma, 2018). De plus, selon Magali Ramel ceux qui participent à ces systèmes sont principalement les bénévoles ou les salariés de l'aide alimentaire et il y a donc un réel enjeu de savoir quelle place donner à ceux qui sont directement concernés par la précarité alimentaire et comment on reconnait des initiatives autres que l'aide alimentaire dans ce domaine.

« L'aide alimentaire telle qu'elle fonctionne n'implique pas le concept de démocratie alimentaire […] L'urgence alimentaire par définition, on est dans une démarche où on est dans de la survie, on n'est plus en capacité de faire des choix, çà vient grandement compromettre tout ce qui est liberté, libre décision, libre participation et libre place etc. […] Un des témoignages qui était assez fort dans l'étude disait « mais au bout d'un moment on a l'impression d'appartenir aux associations », en plus les associations ont leurs subventions au nombre de personnes qui viennent les voir donc elles ont besoin de « garder leurs pauvres » d'où leur emprise. On perd cette place d'acteur, de citoyen.» (Magali Ramel, doctorante en droit public)

Magali Ramel est doctorante en droit public à l'Université de Toulouse. Elle travaille avec le mouvement ATD Quart Monde qui lutte contre la misère sur les questions de droit à l'alimentation et de précarité alimentaire. A ce titre elle est investie dans la démarche alimentaire du Pays Terres de Lorraine. Ses propos font écho à l'étude commanditée par le MAAF et FranceAgriMer visant à analyser les besoins et les attentes des personnes en situation d'insécurité alimentaire (FranceAgriMer, 2015). Elle a révélé, entre autres, que les bénéficiaires de l'aide alimentaire regrettent leur manque d'autonomie dans le choix de leur alimentation au sein des associations d'aide alimentaire telles que la banque alimentaire, les Restos du cœur, le Secours populaire ou la Croix-Rouge. D'où l'importance de développer « *des formes d'accès à l'alimentation pour tous qui soient adaptées aux ressources et aux besoins propres de chaque territoire* » (Lemma, 2018) puisque même si des circuits de commercialisation alternatifs se développent (ex. circuits-courts, vente directe), les individus en situation de précarité en sont là aussi exclus pour des raisons financières (Balbot et al., 2018).

Comme alternative à la distribution alimentaire, un **modèle d'aide alimentaire participatif** a été créé dans les années 2000 : l'Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires (ANDES).

Ce réseau propose une diversité de produits de qualité à des personnes aux faibles revenus. C'est-à-dire qu'ils ont aussi bien accès à des produits en conserve qu'à des fruits et légumes frais. De plus, les adhérents ne sont plus seulement bénéficiaires car ils s'acquittent d'une participation financière et peuvent participer au fonctionnement des épiceries (Paturel, 2013 ; ANDES). Depuis 2012, l'association a mis en place l'initiative Uniterres. Elle assure l'approvisionnement des épiceries solidaires en produits frais, issus de circuits courts et respectueux de l'environnement en soutenant les agriculteurs en difficulté. Afin de proposer des débouchés supplémentaires à son réseau d'agriculteurs et de développer l'autofinancement de l'initiative Uniterres, l'association a créé le service Uniterres-équitables. Il permet de proposer des fruits et légumes en circuit court aux collectivités locales dans le cadre de l'approvisionnement en restauration collective par exemple (Blanchot et Techoueyres, 2018).

De plus, il existe des initiatives beaucoup plus locales, visant à redonner un pouvoir d'agir à ces populations en situation de précarité, comme celle du Cabas des Champs, groupement d'achats alimentaires solidaire participatif mis en place à Brest en 2012. Cette initiative, initiée par le centre social de Kerangoff en partenariat avec des associations, permet d'une part de faire du lien entre des populations précaires issues de la banlieue Brestoise et les agriculteurs de leur région. Elle permet donc de reconnecter les personnes à leur alimentation. D'autre part, la démarche permet à ces mêmes populations d'accéder à des produits frais de qualité (ici ce sont des produits Bio issus des exploitations agricole de la région).

« L'important dans ce projet c'est la participation des habitants, qu'ils aient leur mot à dire sur les produits qu'ils veulent. » (Fréderic, animateur au centre social et culturel de Kérédern)

Pour conclure, des initiatives alternatives au système d'aide alimentaire actuel se développent afin de favoriser la participation des populations en situation de précarité et nous verrons ultérieurement que la démarche alimentaire du Pays Terres de Lorraine s'est construite avec cet objectif.

Remarque : pour cette phase de réflexion, le groupe de travail a fait le choix de regrouper les populations précaires en une seule et même catégorie. Cependant, la pauvreté en milieu rural est moins prise en compte dans l'action publique territoriale (Abjean, 2015 cité dans Ferrand, 2017). Il serait donc intéressant pour le groupe de travail de distinguer les populations en situation de précarité en milieu rural et en milieu urbain dans ses prochains travaux.

3.1.2. Des acteurs économiques intermédiaires : les acteurs de la distribution alimentaire

« *La faible implication des acteurs économiques dans les initiatives de relocalisation de l'alimentation tend à limiter l'ampleur du mouvement de territorialisation de l'alimentation* » (Billion et al., 2015).

Les acteurs de la distribution occupent une place importante dans les systèmes alimentaires. Cependant, ils ne sont pas forcément pris en compte dans la gouvernance alimentaire territoriale et plus particulièrement dans les réflexions liées à la territorialisation des politiques publiques sur l'alimentation.

C’est pourquoi des chercheurs se sont intéressés à la place qu’ils occupent dans cette gouvernance. Jusqu’à présent l’étude des intermédiaires dans les circuits de proximité s’est portée sur l’approvisionnement de la restauration collective alors que leurs compétences notamment en logistique et la place centrale qu’ils occupent dans le système alimentaire permettent d’envisager que leur rôle pourrait être plus davantage exploité « *au sein des territoires pour favoriser l’accès des consommateurs à une alimentation de proximité* » (Billion et al., 2015).

En effet, les intermédiaires possèdent des compétences qui favorisent l’accès des consommateurs aux produits alimentaires locaux puisque souvent ils possèdent des infrastructures logistiques, des outils de transformation, des savoirs permettant de fournir des produits agricoles à la consommation. Ils permettraient aussi une meilleure interconnaissance entre les acteurs et des échanges grâce à la médiatisation (animations en magasin, dépliants etc.). Les intermédiaires rendent la proximité géographique entre producteurs et consommateurs « fonctionnelle ». (Praly et al., 2014, cités dans Billion et al., 2015).

Ainsi, de nouveaux acteurs s’emparent du sujet de l’alimentation de proximité comme de grandes enseignes de la distribution qui promeuvent le local et qui mettent en place des partenariats. Il existe même des magasins qui offrent des produits frais et locaux pour la majeure partie en circuit court comme les magasins « O’tera » implantés en banlieue lilloise et bientôt dans la région parisienne. Il y a aussi les magasins Biocoop qui mènent une réflexion d’ampleur sur l’installation agricole pour se fournir en produits locaux (Biocoop, 2014) et Système U qui a lancé la marque « U de nos régions » pour promouvoir les produits locaux au sein de leurs structures (Dufumier, 2016). De manière générale, c’est la majorité des grandes et moyennes surfaces (GMS) qui s’emparent de cette question.

Cependant, bien que leur rôle semble central dans les systèmes alimentaires, les acteurs de la distribution restent peu étudiés dans leur capacité à fournir une alimentation de proximité et peu intégrés dans des dispositifs permettant l’approvisionnement en produits locaux.

A travers sa thèse « Quelle gouvernance pour l’accessibilité à l’alimentation dans les territoires urbains et périurbains ? Vers une prise en compte des distributeurs dans les politiques alimentaires territoriales », la doctorante Camille Billion a réalisé des enquêtes exploratoires auprès d’acteurs publics, organismes professionnels de la distribution, associations etc. afin d’éclaircir le rôle des acteurs de la distribution dans la gouvernance alimentaire territoriale et comment ils sont perçus.

Avant d’aborder les conclusions résultant des entretiens menés, il convient de souligner que cette étude s’est concentrée sur le territoire de l’Auvergne et concerne un échantillon restreint d’acteurs. Par conséquent les résultats obtenus sont à nuancer. En effet, les grandes enseignes de la distribution telles que Leclerc ou Intermarché n’ont pas été interviewées alors qu’il aurait été intéressant de recueillir leurs témoignages. De plus, cette étude est propre à un territoire et les problématiques soulevées ne sont peut-être pas abordées de la même façon dans un autre contexte territorial.

Au cours des entretiens Camille Billion a remarqué que « lorsqu'ils sont interrogés sur les projets existants autour de la relocalisation de l'alimentation, les acteurs rencontrés ne citent pas d'initiatives intégrant les distributeurs » et que les acteurs de la distribution ont une image négative assimilée directement à la grande distribution. De manière générale elle a relevé un **manque de connaissances du secteur de la distribution** entraînant des préjugés. En effet, la majeure partie des personnes interrogées ne pensent pas aux artisans-commerçants lorsqu'on leur parle d'acteurs de la distribution et avouent par exemple que le métier de grossiste est pour eux « méconnu, pas visible ». Certains soulignent aussi le manque de connaissances des distributeurs concernant l'offre en produits locaux.

Cependant, le savoir-faire des acteurs de la distribution est reconnu. En effet, les **compétences logistiques** des grossistes sont vues comme des atouts en matière d'approvisionnement en produits locaux et la position d'intermédiaire des détaillants est parfois considérée comme une place privilégiée pour atteindre le consommateur. De plus, la présence des distributeurs sur tout le territoire, du plus petit commerce au grand supermarché, permettrait de mettre en avant plus facilement des produits locaux un peu partout.

Les commerces indépendants et les artisans-commerçants ont une image positive car ils sont considérés comme « *légitimes* » dans la vente de produits locaux et permettraient de pérenniser l'activité économique dans les territoires ruraux.

Mais alors si les acteurs de la distribution possèdent des compétences utiles au développement de l'alimentation de proximité, pourquoi sont-ils peu pris en compte au sein des démarches alimentaires ?

Il se trouve qu'en plus du manque de connaissances entre pouvoirs publics et acteurs de la distribution, il y a des **tensions entre acteurs de la distribution** eux-mêmes. Il existe en effet une concurrence non négligeable au sein de cette profession qui peut poser un gros problème de coopération entre les acteurs. Par exemple, pourtant à l'interface entre différents acteurs de la distribution, un grossiste interrogé a évoqué sa volonté de ne pas travailler avec d'autres distributeurs.

Aussi, parmi les acteurs interrogés, certains acteurs de la distribution ont dit qu'ils ne travaillent qu'avec les autres acteurs des filières de production, faisant totalement l'impasse sur d'autres acteurs impliqués dans la gouvernance alimentaire tels que les acteurs publics ou les associations. De plus, la communication entre acteurs de la distribution et pouvoirs publics semble difficile à établir puisque pour reprendre les propos d'un représentant des acteurs de la distribution « *la gouvernance, elle se fait entre fournisseurs et clients. L'institutionnel n'a rien à voir là-dedans !* » Des acteurs de la distribution et un organisme professionnel enquêtés ont aussi fait la critique que les élus s'empareraient du sujet de l'alimentation de proximité sans prendre en compte « *la réalité du secteur agroalimentaire* » et en oubliant « *les acteurs de l'intermédiation entre producteurs et consommateurs* », ce qui serait visible dans les projets d'approvisionnement local de la restauration collective soutenus par les pouvoirs publics.

Parallèlement, les acteurs représentant les pouvoirs publics interrogés semblent vouloir interagir avec les acteurs de la distribution en se positionnant en tant que « *médiateur* » pour faciliter les échanges entre acteurs de la production et acteurs de la distribution. Certains évoquent notamment le fait que **les circuits courts ne sont pas les uniques moyens de commercialiser des produits locaux** et qu'il faut « *prendre en compte les acteurs de la distribution dans les réflexions sur l'alimentation* ». Pourtant, dans le cadre de ces réflexions, les distributeurs se sentent « *mis de côté* » par les pouvoirs publics. Selon des syndicats et organismes professionnels, les artisans-commerçants et les grossistes seraient les plus touchés par cette négligence. Une étude menée par des étudiants sur la gouvernance alimentaire sur le territoire du bassin de Bourg-en-Bresse a abouti aux mêmes conclusions concernant l'isolement des artisans lors de la mise en place d'un système alimentaire territorialisé (Durandard et Massal, 2016).

On revient alors à un autre point évoqué par des acteurs publics enquêtés. Selon certains d'entre eux la mobilisation des acteurs de la distribution dans des projets n'est pas de leur ressort mais de celui des organismes professionnels de la distribution. En effet, puisqu'ils regroupent des acteurs de la distribution, ces organismes seraient donc en capacité de communiquer plus facilement avec leurs adhérents pour favoriser leur implication dans des projets mis en place sur le territoire.

Ainsi, à travers ces enquêtes on remarque que les acteurs de la distribution ont du mal à être considérés comme des acteurs du territoire parce qu'ils sont méconnus, ce qui contribuerait à freiner la mise en place de partenariats avec les pouvoirs publics (Billion et al., 2015).

En conclusion, deux catégories d'acteurs absents des démarches alimentaires de territoire ont été mises en exergue à travers l'exemple de deux cas précis. Ces acteurs sont absents parce que leur situation financière et leur manque de compétences et/ou de connaissances les exclut à la fois d'un accès à une alimentation de qualité et d'une possibilité de prendre part au système d'aide alimentaire envers lequel ils deviennent dépendants ; ce sont les populations précaires. Il y a aussi des acteurs qui sont exclus des démarches alimentaires de territoire souhaitant développer l'alimentation de proximité car la pluralité de leurs activités est méconnue mais aussi parce qu'ils ne souhaitent pas participer ; ce sont les acteurs de la distribution.

A travers les différents discours que j'ai entendus, il ressort que ce sont **les plus pauvres qui sont exclus de manière récurrente** des projets mis en place sur le territoire (Gilles Maréchal, interview 2018). C'est pour cela que j'ai décidé d'orienter notre réflexion sur les processus de démocratie alimentaire au sein des démarches alimentaires de territoire qui aspirent à plus de justice alimentaire. C'est-à-dire les démarches qui souhaitent garantir un accès de tous à une alimentation de qualité.

En définissant et en exploitant les notions de justice alimentaire et de démocratie alimentaire, cela me permettra de souligner leur importance dans notre système alimentaire actuel et d'extraire une méthode de mise en œuvre de la démocratie alimentaire au sein d'une démarche.

3.2. La démocratie alimentaire : un processus participatif en faveur d'un système alimentaire « plus juste » ?

Dans cette partie, je vais d'abord étudier le concept de **justice alimentaire** car il est souvent ressorti dans mes recherches bibliographiques liées à la démocratie alimentaire. De plus, c'est un terme fortement lié à la précarité alimentaire ce qui me permettra d'approfondir les enjeux de l'implication des populations précaires au sein de démarches alimentaires par la suite.

Puis je vais me pencher sur la notion de **démocratie alimentaire** afin de saisir ses différentes conceptions et d'exploiter ses critères de mise en œuvre au sein d'une démarche alimentaire de territoire pour favoriser l'implication des acteurs mais aussi établir plus de justice alimentaire.

3.2.1. La justice alimentaire : une préoccupation au sein de notre système alimentaire

Actuellement, dans notre système alimentaire nous sommes confrontés à différentes formes d'injustices. Elles se traduisent notamment par un **accès à une alimentation durable et de qualité** qui n'est pas égal pour tous. En France, 3,2 millions de personnes n'ont pas accès à une alimentation de qualité et en quantité suffisante en raison de leurs faibles revenus (Paturel, 2013).

Afin de favoriser l'accès à l'alimentation des populations précaires, des dispositifs d'aide alimentaire se sont développés en France comme les Restos du cœur en 1980 mais ils ne s'avèrent pas adaptés à tous et bon nombre de bénéficiaires recherchent plus de lien social, la possibilité de faire des choix dans leur alimentation et de pouvoir prétendre à des produits de qualité. Les individus souhaitent donc un **système d'aide alimentaire « plus juste »** qui dans un même temps ne les stigmatisera pas et prendra en compte les cultures de chacun, ce qui n'est pas le cas actuellement comme le souligne une militante du mouvement ATD Quart Monde elle-même en situation de précarité :

« Quand vous allez dans les centres de distribution on ne fait pas attention si vous êtes musulman, catholique, protestant, on ne fait pas ça, vous avez faim et bien vous prenez du porc même si vous n'en mangez pas, quand on a faim on mange tout. Non je suis désolée il faut bien faire la part des choses, une personne musulmane ne va pas manger la même chose qu'une personne qui est catholique. Il faut prendre la religion en compte aussi, il faut prendre les différentes ethnies et ça les secours d'urgence n'en tiennent pas compte. » (Viviane Trilicien, militante ATD Quart Monde)

Les difficultés d'accès à une alimentation de qualité par les populations en situation de précarité, leur stigmatisation et l'impossibilité de faire leurs propres choix en matière d'alimentation sont des dimensions de ce qu'on appelle l'injustice alimentaire qui a donné naissance au mouvement de la justice alimentaire (**Encadré 3**).

C'est en partant d'un constat d'injustice engendré par le système alimentaire conventionnel, le *Big Food*, que le *Food Justice movement* (mouvement de la justice alimentaire) est né dans les années 2000 aux Etats-Unis, faisant ainsi le lien entre justice sociale et alimentation. Ce *Food Movement*, tel qu'il a été étudié par Flaminia Paddeu (2012) à New-York, regroupe des personnes qui partagent les mêmes valeurs concernant l'alimentation, c'est-à-dire qui se retrouvent dans leur souhait de promouvoir une alimentation locale et biologique. Selon les « penseurs » du mouvement de la justice alimentaire, promouvoir une alimentation locale et biologique permettrait d'instaurer plus de justice sociale dans le modèle alimentaire. Ils partent du principe que les démarches locales sont en mesure de répondre plus facilement aux problématiques particulières des territoires et seraient un moyen à la portée de tous pour lutter contre le système alimentaire conventionnel (Douillet, 2016).

Encadré 3. La naissance du mouvement de la justice alimentaire.

Ce mouvement pointe du doigt l'inégale répartition des ressources alimentaires entre les individus ainsi que ses inégalités d'accès (physiques et/ou économiques) en milieu urbain principalement (Gottlieb et Joshi, 2010, cités dans Paddeu, 2012). Les questions d'accès à l'alimentation concernant les consommateurs en situation de précarité représentent un volet de la justice alimentaire sur lequel j'ai voulu insister. Cependant, il existe aussi une dimension de cette notion qui renvoie aux producteurs et aux espaces agricoles (**Encadré 4**).

Selon Camille Hochedez et Julie Le Gall (2016), la justice alimentaire prend en compte les différentes cultures, l'hétérogénéité des espaces, le pouvoir exercé par certaines catégories d'individus et la politique. Pour elles, la justice alimentaire est un processus qui reconnecte les espaces agricole avec tous les acteurs urbains et ruraux, qui pense la justice du côté des consommateurs mais aussi des agriculteurs et qui comporte des aspects de justice foncière, de justice dans l'accès à la terre.

Encadré 4. Justice alimentaire et reconnexion aux espaces agricoles.

D'autres spécialistes des questions alimentaires comme Patricia Allen (2010), ont ajouté que la justice alimentaire était plus facile à mettre en place à une échelle locale, en relocalisant l'alimentation. La sociologue a ainsi défini des dimensions qu'il faut prendre en compte pour aboutir à plus de justice alimentaire comme par exemple :

- **La dimension économique** : Les réseaux alimentaires alternatifs relèvent souvent d'associations donc selon Allen c'est « l'humain » qui est au centre de leurs préoccupations et non « l'argent ». Elle juge ainsi les modes de commercialisation sans intermédiaires ou presque comme portant plus de justice alimentaire car le producteur peut récupérer une valeur ajoutée maximale et le consommateur ne paye pas les intermédiaires. Néanmoins, ces dispositifs n'assurent pas nécessairement un accès égal une alimentation de qualité pour tous puisque des populations demeurent exclues de ces systèmes.

- **La dimension géographique** : L'échelle locale permettrait de développer des systèmes socialement justes en raison de l'importance du vécu collectif et des processus de transmission des savoirs qui opèrent à cette échelle. Cependant, les coordinations entre acteurs au niveau local ne sont pas nécessairement synonymes d'un partage équitable de l'information et d'une diffusion des pratiques et des connaissances assurant un égal accès aux décisions et aux ressources.
  Par ailleurs, l'échelle locale ne doit pas être la seule échelle de décision. Il faut être en mesure de coordonner les politiques alimentaires entre territoires. En effet, le succès croissant des PAT en tant qu'outil stratégique local pour aborder les enjeux alimentaires ne doit pas négliger une mise en cohérence avec d'autres initiatives.

- **La dimension démocratique** : Selon Allen la démocratie participative serait une « condition nécessaire » à la mise en place de modèles alimentaires « socialement équitables » et serait facilitée au niveau local. Elle prend d'une part pour exemple le fait qu'à l'échelle locale les interactions sont plus susceptibles d'avoir lieu en face à face et donc de susciter un échange réel. D'autre part, à une échelle géographique plus restreinte les individus seraient plus en mesure d'évaluer l'impact de leur implication alors qu'à une échelle plus large ils perdraient peut-être de vue la portée de leur message rendant leur action « abstraite » et source de frustration.

Selon Patricia Allen, ces dimensions permettraient d'aller vers plus de justice alimentaire. Cependant, il conviendrait de vérifier ceci sur le terrain afin d'en établir la robustesse et les conditions de déploiement dans le cadre de démarches alimentaires concrètes sur les territoires. C'est ce qui sera démontré sur le territoire des Terres de Lorraine avec la dimension démocratique.

Il existe donc **différentes conceptions de la justice alimentaire**. Nous avons d'un côté une conception américaine qui repose entre autres sur l'étude de la montée de mouvements sociaux alternatifs dans les quartiers défavorisés de New-York et qui se focalise sur l'accessibilité à l'alimentation en milieu urbain. Et de l'autre, le concept émergent en France et porté notamment par Camille Hochedez et Julie Le Gall qui tente de redonner une place aux espaces agricoles productifs absents des définitions nord-américaines. Ces deux visions convergeant tout de même vers cette idée d'égalité entre les individus vis-à-vis de l'alimentation et cette volonté d'**aboutir à un système alimentaire « juste »**.

Le système alimentaire actuel ne permet visiblement pas à toutes et à tous d'avoir accès équitablement à une alimentation durable, de qualité et de participer aux processus de transformation de ce système. De plus, les modèles alternatifs qui se développent tels que les circuits courts ne semblent pas exempts de tout reproche en matière de justice alimentaire puisqu'ils ont tendance à exclure des individus « à faible niveau de ressources économiques ou cognitives » (Chiffoleau et Paturel, 2016). Selon Allen (2010), l'alimentation concerne tous les individus et pour assurer un système alimentaire socialement juste, représentatif de toutes les individualités, il faudrait **donner le pouvoir décisionnel à tous**. La démocratie alimentaire se positionnerait alors comme une « réponse potentielle » de la société à un système alimentaire dominant considéré comme injuste.

3.2.2. La démocratie alimentaire : une implication des citoyens dans leur alimentation

Le concept de démocratie alimentaire, *Food Democracy*, est né dans les années 1990, à l'initiative de Tim Lang, professeur de politique alimentaire à la *City, University of London*, en opposition avec les grandes industries agroalimentaires (Chiffoleau et al., 2017). Son approche considère la démocratie alimentaire comme un outil législatif et rend compte des choix que peuvent faire les citoyens en matière d'alimentation compte tenu de leurs connaissances dans ce domaine, autrement dit leur « capacité à contrôler leur alimentation » (Côme, 2017). Le philosophe Michel Serres, en collaboration avec l'agence Alimentation générale, ainsi que François Collart-Dutilleul, spécialiste des questions juridiques liées à l'alimentation, placent eux-aussi le citoyen comme un acteur majeur au sein de la démocratie alimentaire (Chiffoleau et al., 2017). C'est-à-dire que les préoccupations alimentaires doivent se concentrer sur les individus à nourrir (Collart-Dutilleul et Bréger, 2013).

« *Les grands problèmes alimentaires ne sauraient être la chasse gardée des firmes, lobbyistes, syndicats, techniciens, ingénieurs. C'est une question de société et à caractère politique qui mérite plus que jamais d'être inscrite à l'agenda de la vie démocratique. […]* ***chaque citoyen devient ce nouvel acteur, majeur, qui juge, goûte, évalue, discrimine,*** *interdisant de reléguer l'opinion publique en bout de chaîne au stade sommaire de la consommation.* » (Alimentation générale, 2016)

Par sa définition, le concept de démocratie alimentaire inclut aussi celui de *Food Citizenship* ou **citoyenneté alimentaire** qui consiste à redonner du pouvoir aux individus sur leur alimentation (**Encadré 5**).

Dans le concept de citoyenneté alimentaire, le terme de citoyenneté implique des droits et des devoirs c'est-à-dire ici le droit à une alimentation saine pour tous, d'avoir un accès transparent aux informations concernant cette alimentation et d'adopter un comportement responsable. La citoyenneté alimentaire permet ainsi d'aller au-delà du statut de consommateur passif en étant conscient des enjeux concernant l'alimentation et en faisant des choix en conséquence (Welsh, MacRae, 1998, cités dans Hassanein, 2008 ; Wilkins, 2004). Ces réflexions portées par Wilkins et d'autres auteurs s'établissent à l'échelle globale avec la remise en cause du système alimentaire dominant pour glisser vers l'échelle locale où l'individu peut plus facilement agir et influencer son environnement.

« *Le développement de la citoyenneté alimentaire peut donc aussi se percevoir par le bas, en mettant en avant les capacités de la société civile à informer, partager la connaissance et les savoir-faire, et diffuser une réelle alternative au Big Food* » (Douillet, 2016).

Encadré 5. Le concept de citoyenneté alimentaire.

Puis, selon Neva Hassanein (2008) la démocratie alimentaire requiert un **processus de réflexions et de discussions** mobilisant, sur le plan social et politique, des citoyens informés désirant trouver des solutions aux problèmes écologiques, sociaux et économiques relevant du « système alimentaire dominant ». Selon les principes de la démocratie, chaque personne peut participer à des décisions qui vont les concerner et dans le cas de l'alimentation, il s'agirait d'une participation active des citoyens « qui fait sens » (*meaningful*) afin de réorganiser le système alimentaire actuel.

D'un côté nous sommes face à une approche réglementaire de la démocratie alimentaire portée par Tim Lang, François Collart-Dutilleul ou encore Michel Serres. C'est une vision où le citoyen est acteur de son alimentation et où l'idée est de permettre, par la législation, aux citoyens de participer aux décisions concernant l'évolution des systèmes alimentaires. D'un autre côté, nous observons la démocratie alimentaire vue comme une action collective par Neva Hassanein (2008). C'est-à-dire que pour qu'il y ait un processus de démocratie alimentaire cela nécessite une **collaboration entre les différents acteurs du système alimentaire** mais aussi **une participation de ces acteurs qui fait sens** ainsi qu'une **bonne connaissance du système alimentaire global.**

La démocratie alimentaire est donc un concept très large à plusieurs dimensions qui regroupe et fait la synthèse de divers courants de pensée. Cependant, il faut que cette démocratie soit réellement participative, c'est-à-dire qu'elle n'exclue par certaines catégories de la population (ex. Les AMAP où les prix peuvent freiner l'ouverture sociale). En effet, elle doit « *veiller à inclure et être représentative aussi des catégories les plus vulnérables, car les rapports sociaux de pouvoir affectent la participation effective au sein des dispositifs, et ne sont pas sans conséquence sur la prise de décision, qui peut tendre à favoriser ceux qui ont le plus de ressources, de connaissance ou de réseaux* » (Douillet, 2016). Il faut aussi garder à l'esprit qu'il existe des **phénomènes d'auto exclusion** puisque certaines classes sociales comme les plus précaires par exemple se sentent illégitimes à « *s'impliquer dans la vie publique* » et ce sont sur ces catégories sociales entre autres, sous-représentées ou absentes dans le système démocratique actuel, qu'il va falloir travailler. Il serait donc nécessaire de mettre en place des « *méthodes démocratiques innovantes, incluant notamment les minorités les moins représentées au sein des structures décisionnelles classiques* » (Douillet, 2016).

C'est dans ce sens que Neva Hassanein a défini comment se met en place un processus de démocratie alimentaire au sein d'une démarche alimentaire.

3.2.3. Une grille d'analyse pour traduire le concept de démocratie alimentaire dans l'action

Les trois structures réunies autour de l'axe « Gouvernance alimentaire territoriale » se posent deux questions clés : Comment impliquer les acteurs au sein des démarches alimentaires de territoire ? C'est-à-dire comment favoriser leur participation et donc comment mettre en place un processus démocratique ?

Afin de répondre à ces questions, j'ai choisi d'utiliser l'approche de la démocratie alimentaire de Neva Hassanein car elle a étudié les **critères de mise en œuvre d'une démocratie alimentaire** au sein d'une action collective menée autour de l'alimentation. En effet, la scientifique déroule ce qu'elle appelle des *key dimensions*, des « **dimensions clés** » permettant de déverrouiller les grands principes de la démocratie alimentaire au sein d'une démarche alimentaire (**Tableau 3**).

Tableau 3. Les dimensions clés: les étapes de mise œuvre d'une démocratie alimentaire (Source: Hassanein, 2008).

	Key dimensions	**Signification**
1	Collaborer en vue d'un système alimentaire durable (*Collaboration*)	Une action collective pour construire une démarche alimentaire durable
2	Etre instruit concernant le système alimentaire et les aliments (*Knowledge*)	Connaître le système alimentaire pour se reconnecter aux espaces agricoles
3	Partager des idées sur le système alimentaire avec d'autres personnes (*Sharing ideas*)	Discuter et réfléchir ensemble pour renforcer la démocratie
4	Développer son efficacité en ce qui concerne le système alimentaire et les aliments (*Efficacy*)	Capacité à mettre en œuvre les dimensions précédentes pour être acteur de son alimentation
5	S'orienter vers le bien-être de la communauté (*Community Good orientation*)	Aller au-delà de ses propres intérêts

D'après Neva Hassanein, la démocratie alimentaire est un processus nécessitant la mise en place de cinq dimensions clés. Elles se traduisent de la manière suivante :

1) **La démocratie alimentaire ne se réalise pas de manière individuelle** mais collective afin d'accroître le pouvoir des citoyens dans les processus de décision et de changement concernant l'alimentation.
   De plus, la démocratie alimentaire implique une participation qui fait sens des individus en façonnant leurs rapports à l'alimentation et au système alimentaire.
   Quant au terme de durabilité, il englobe ici le respect de l'environnement, la viabilité économique, la justice sociale et le bien-être.

2) **Restreindre la distance qui s'est créée entre les producteurs et les consommateurs** par la connaissance du système alimentaire et de ses multiples facettes participe à la mise en place d'une démocratie alimentaire.

3) **Les discussions et réflexions entre citoyens** permettent de clarifier certaines questions et d'échanger sur différents points de vue. Ce « *common talk* » serait un élément clé pour fonder une « démocratie vigoureuse » (Barber, 1984, cité dans Hassanein, 2008).

4) **L'efficacité rend compte de la capacité d'un individu à atteindre les objectifs qu'il s'est fixé**. Appliquée au système alimentaire, elle détermine la capacité des individus à créer leur propre rapport à l'alimentation en s'émancipant de leur rôle de consommateur passif afin de répondre aux problèmes alimentaires communautaires.

5) Bâtir une démocratie solide implique que les citoyens ne se préoccupent pas que de leurs intérêts personnels mais qu'ils pensent avant tout à **l'intérêt général**, au bien-être de leur communauté incluant ses hommes et son environnement (Leopold, 1949, cité dans Hassanein, 2008).

Afin de traduire ces dimensions dans l'action, Neva Hassanein (2008) a réalisé une expérimentation à Missoula dans le Montana (Etats-Unis) en étudiant une collaboration impliquant différents acteurs à différentes échelles du système alimentaire. La démarche étudiée permet de fournir des produits de qualité à des populations précaires, d'informer les citoyens de Missoula sur les systèmes alimentaires durables et de gérer les éventuels problèmes opérationnels et économiques. Afin d'explorer les dimensions de la démocratie alimentaire, des chercheurs dirigés par Neva Hassanein ont interviewé les différents acteurs de l'action collaborative de Missoula et ont ainsi pu recueillir des données qualitatives. L'action collaborative étudiée représente un espace où les individus ont pu développer leur capacité d'agir, plus ou moins, en tant que « citoyen alimentaire » en participant au changement du système alimentaire.

C'est cette méthodologie que nous allons suivre lors de l'étude d'un cas similaire en France : la démarche alimentaire territoriale du Pays Terres de Lorraine. C'est-à-dire que cette démarche sera décryptée à travers la grille d'analyse représentée par les « dimensions clés » proposées par Neva Hassanein.

4. Au cœur d'une démarche alimentaire de territoire : un long processus de réflexion et d'actions collectives

C'est parce qu'elle cherche à donner la parole aux populations précaires dans un souci de justice alimentaire que la démarche alimentaire territoriale du Pays Terres de Lorraine a retenu mon attention. A travers ses étapes de construction, j'ai souhaité identifier un processus de démocratie alimentaire grâce aux « dimensions clés » de Neva Hassanein. Cela me permettra d'évaluer comment se sont mobilisés les acteurs de ce projet autour des enjeux alimentaires et de proposer par la suite des outils aux animateurs et porteurs de projet de démarches alimentaires territoriales afin de mobiliser les acteurs de leur territoire.

4.1. Intégrer « le plus grand nombre » : le pari du Pays Terres de Lorraine

Afin de savoir comment intégrer les acteurs absents des démarches alimentaires de territoire, je me suis penchée sur l'étude d'une démarche alimentaire territoriale dont l'ambition est de mobiliser de nombreux acteurs de son territoire en intégrant un public particulier considéré comme absent des démarches alimentaires : les populations précaires. Ce projet est orienté sur l'accès à une alimentation digne et durable des populations précaires rejoignant ainsi un objectif de justice alimentaire.

4.1.1. Le Pays Terres de Lorraine : un territoire aux enjeux divers

Le Pays Terres de Lorraine compte 101 928 habitants et englobe 4 communautés de communes du sud-ouest de la Meurthe-et-Moselle : Terres Touloises avec la ville centre du Pays qui est Toul, Moselle et Madon, pays du Saintois et pays de Colombey et du Sud Toulois (**Figure 4**).
L'agriculture est largement représentée par des exploitations en polyculture et en polyélevage et la commercialisation des productions agricoles en circuits courts se met timidement en place puisqu'une exploitation sur 6 commercialise en circuits courts, cela représente 17 % des exploitations du territoire.
De plus, ces dernières années le territoire est confronté à une augmentation du nombre de chômeurs (il a été multiplié par 2,5 entre 2007 et 2013) et la commune de Toul est la plus touchée par la pauvreté où « *on recense 36% de logements sociaux* » (Céline Parant, directrice du CCAS de Toul).
Donc d'une part le territoire possède un potentiel agricole à mettre en lien avec l'alimentation et d'autre part il y a des populations précaires qui doivent se nourrir.

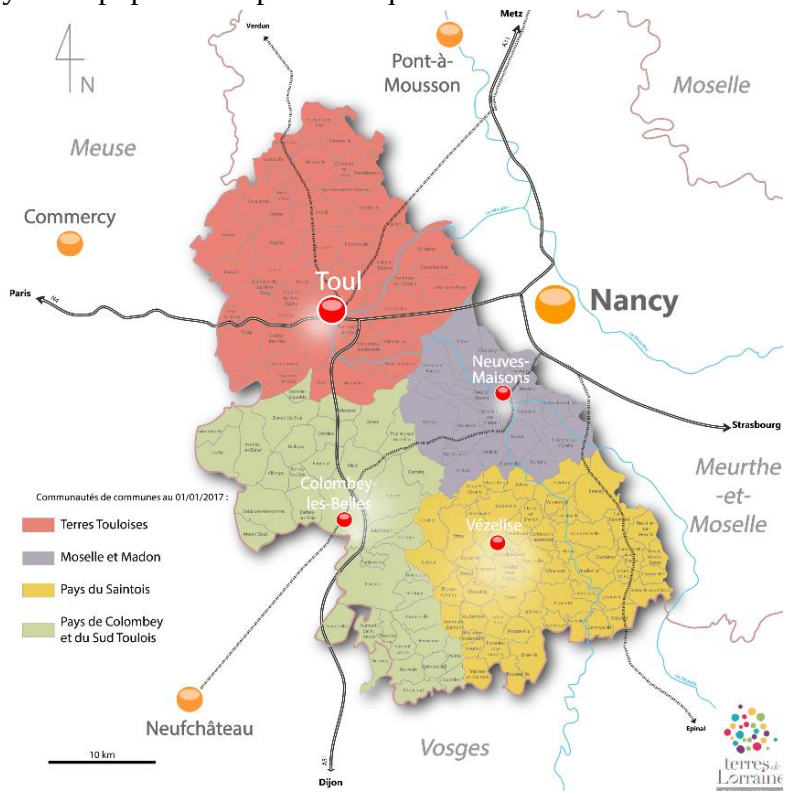

Figure 4. Le territoire du Pays Terres de Lorraine (Source : http://www.terresdelorraine.org/fr/les-acteurs-leader.html).

D'après ces constats et d'après des travaux entrepris par ATD Quart Monde, au mois de juin 2016, le conseil d'administration du Pays Terres de Lorraine a validé la démarche de projet alimentaire territorial initiée en partenariat avec ATD Quart Monde. Ce projet a pour objectif de développer un système alimentaire garantissant un accès à l'alimentation digne et durable pour tous. Puis, la préfiguration d'un PAT du Pays Terres de Lorraine est née officiellement à la suite du colloque organisé le 10 novembre 2016 à la demande de l'élu local Dominique Potier, agriculteur de profession et très sensible aux questions sociales et environnementales. La démarche alimentaire territoriale du Pays Terres de Lorraine fait partie du PAT du sud Meurthe-et-Mosellan (**Annexe 5, Encadré 6**).

Le PAT du sud Meurthe-et-Mosellan ou PAT Sud 54 est reconnu comme tel par le Ministère de l'agriculture depuis le 21 septembre 2017. C'est un projet multipartenarial qui intègre plusieurs territoires et dont l'échelle géographique est celle du SCoT Sud 54.
Ce projet est financé par le Département et le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle assure sa coordination en partenariat avec 13 autres acteurs : le Pays Terres de Lorraine, le Parc Naturel Régional de Lorraine, le PETR Val de Lorraine, le PETR du Lunévillois, la Métropole du Grand Nancy, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, le Syndicat mixte du SCoT Sud 54, la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle, la structure paysan bio lorrain, le CGA Lorraine, le CPIE de Nancy-Champenoux et l'université de Lorraine (le laboratoire du GREE). Le but étant de développer une stratégie commune pour un développement territorial autour de l'alimentation.

Encadré 6. Le PAT du sud Meurthe-et-Mosellan.

4.1.2. Une démarche alimentaire impliquant un processus de démocratie alimentaire

C'est la position et les convictions de Dominique Potier qui ont permis la naissance d'une démarche alimentaire à l'échelle du Pays Terres de Lorraine. Cela dit la volonté politique seule ne suffit pas, il faut une mobilisation des citoyens. En effet, le projet s'est construit avec une diversité d'acteurs mais comment ont-ils été mobilisés ? Comment s'illustre la démocratie alimentaire à travers cette démarche ?

C'est grâce à une enquête de terrain menée auprès de membres fondateurs de la démarche que j'ai pris connaissance des motivations qui ont guidé le projet et des différentes étapes qui ont permis sa construction (**Figure 5**).

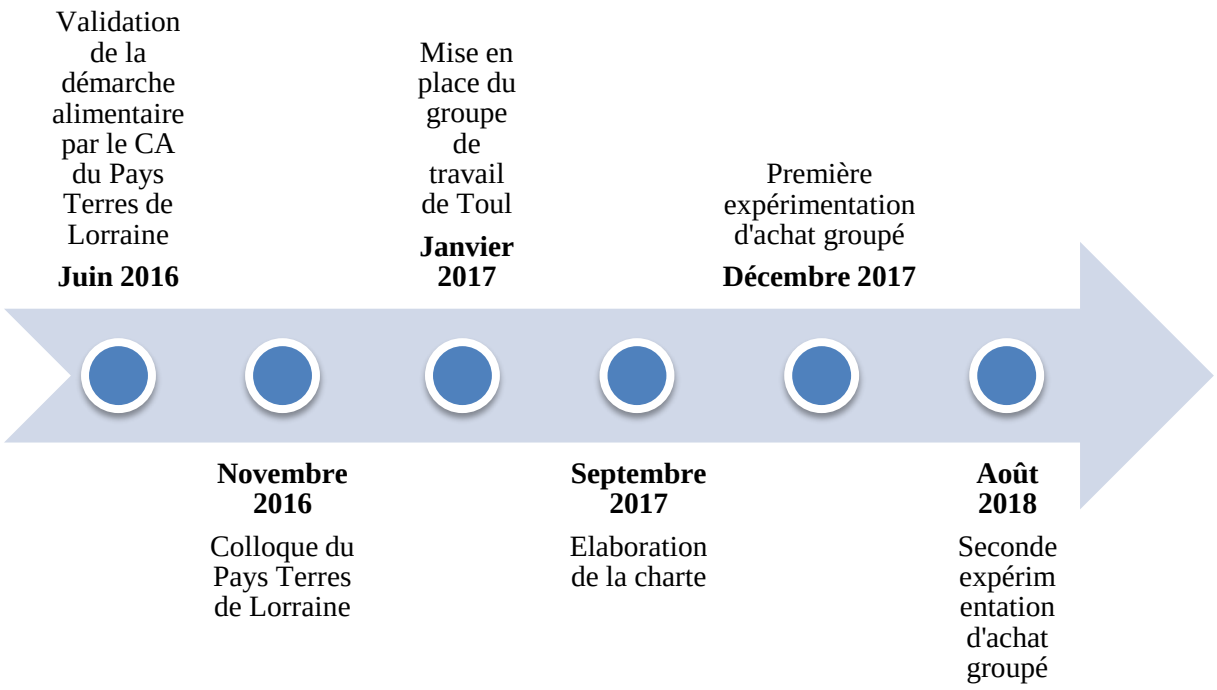

Figure 5. Les dates clés de mise en œuvre de la démarche alimentaire du Pays Terres de Lorraine.

Afin d'étudier la participation des acteurs du territoire à la démarche alimentaire du Pays Terres de Lorraine et d'identifier un processus de démocratie alimentaire, nous allons mettre en regard sa construction avec les dimensions relevant de la démocratie alimentaire proposées par Neva Hassanein.

LA COLLABORATION ENTRE ACTEURS : LA CO-CONSTRUCTION D'UNE DEMARCHE ALIMENTAIRE

Tout d'abord, la **collaboration entre acteurs**, c'est-à-dire la mise en réseau des acteurs d'un projet, est considérée comme un élément de démocratie alimentaire par Neva Hassanein mais aussi par Magali Ramel.

« La démocratie alimentaire veut forcément dire du collectif qui se requestionne, qui évalue. » (Magali Ramel, doctorante en droit public)

Au sein de la démarche alimentaire du Pays Terres de Lorraine, la collaboration s'est illustrée par une mise en relation des acteurs permise par de nombreuses rencontres.

En effet, afin d'observer des initiatives, de mobiliser les acteurs et d'identifier les attentes liés au projet, plusieurs réunions publiques ont eu lieu dont la plus importante, considérée comme « fondatrice », la réunion du 10 novembre 2016 impulsée par Dominique Potier le président du Pays Terres de Lorraine et député de Meurthe-et-Moselle. Ce colloque intitulé « Vers un projet alimentaire territorial. Pour produire autrement, consommer mieux » a réuni le Pays Terres de Lorraine, la MSA Lorraine, le SESIT, ATD Quart Monde, la CCAS de Toul, le TZCLD, Terre de liens et les Francas 54 entres autres acteurs non professionnels (140 participants au total). Pour bon nombre d'entre eux c'était l'occasion de découvrir le projet et de participer à des ateliers thématiques dont l'atelier « Citoyenneté : les plus pauvres, acteurs de leur alimentation ».

Cette rencontre a permis d'aboutir à une recherche action « Se nourrir lorsqu'on est pauvre » animée par ATD Quart Monde et Magali Ramel dont l'objectif est de rendre les personnes actrices de leur alimentation. La pertinence de la démarche a été validée et des localités pour l'expérimenter ont été repérées d'après la manifestation de leur intérêt pour le projet à savoir : Toul, Neuves-Maisons et Colombey-les-Belles (**Figure 4**).

PTDL*	**TOUL**
	Acteurs : Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle (SESIT Terres de Lorraine, Maison des solidarités Terres Touloises), Pays Terres de Lorraine, CCAS de Toul, Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, Earl ô Maribelle, Maraîcher dans le Toulois, Productrice de mirabelles, Ancien producteur, Centre socioculturel de Toul, Chantier d'insertion de la communauté de communes des Terres Touloises, Mairie de Toul, ATD Quart Monde, Secours catholique Caritas France, La Croix-Rouge, Restos du cœur, Association Mosaïque, Les Francas 54.
	NEUVES-MAISONS
	Acteurs : Pays Terres de Lorraine, ATD Quart Monde, Mairie de Neuves-Maisons, CCAS de Neuves-Maisons.
	COLOMBEY-LES-BELLES
	Acteurs : Pays Terres de Lorraine, ATD Quart Monde, Pays de Colombey et du Sud Toulois, la Fabrique, les Tailleurs de Bouleau.

Figure 4. Acteurs professionnels impliqués dans la démarche de PAT du Pays Terres de Lorraine.

* Pays Terres de Lorraine.

Les différentes rencontres ont permis de créer des collectifs d'acteurs divers au sein de trois communautés de communes du Pays Terres de Lorraine. Selon Mélanie Barottin, actrice de la démarche, mettre autant d'acteurs différents autour de la table a été quelque chose de nouveau et de bénéfique pour le projet, comme elle l'énonce dans la citation suivante :

« *J'interviens sur ce territoire depuis 2012 et c'est la première fois que je me retrouve dans un projet avec autant de partenaires différents donc c'est vraiment une force parce que ça permet d'avoir quand même une vision globale des choses.* » (Mélanie Barottin, coordinatrice jeunesse chez les Francas 54)

PARTAGER SES IDEES : SE NOURRIR DES ECHANGES ENTRE ACTEURS POUR AVANCER

Les premiers échanges entre les acteurs de la démarche alimentaire du Pays Terres de Lorraine ont eu lieu en amont de sa mise en place. Ils ont permis d'initier la démarche.

En 2016, une conférence a été organisée par Huguette Boissonnat et un militant d'ATD Quart Monde, Gilles Thouvenin, pour présenter un livre co-rédigé avec Magali Ramel « Se nourrir lorsqu'on est pauvre : Analyse et ressenti de personnes en situation de précarité ». Dominique Potier, le député de Meurthe-et-Moselle, présent lors de cette conférence a tout de suite adhéré aux idées du livre et a échangé avec Huguette Boissonnat pour « en faire quelque chose sur le territoire ». Ainsi des échanges au niveau politique ont eu lieu, ce qui a conduit Benoit Guérard, le président du Pays Terres de Lorraine à contacter ATD Quart Monde et ensemble ils ont convenu de réaliser un colloque le 10 novembre pour présenter leur projet. Ce sont donc des échanges entre le monde associatif et le monde politique qui ont mené à la mise en place du colloque qui a lui-même permis de construire la démarche alimentaire du Pays Terres de Lorraine.

Ensuite les différents groupes de travail issus du colloque ont permis de mettre en place des espaces d'échanges sur les questions de l'alimentation. Toutefois, c'est principalement le groupe de Toul qui a le plus échangé sur le projet. En effet, le groupe « Se nourrir lorsqu'on est pauvres » qui s'est formé à Toul en janvier 2017 a réuni différents acteurs d'associations, du Conseil départemental ainsi que le Président du Pays Terres de Lorraine. Ils ont discuté des objectifs du projet alimentaire et de ceux qu'ils voulaient se donner à leur échelle pour « recréer de nouvelles façons d'agir ». C'est un groupe qui s'est approprié cette démarche et qui s'est fixé ses propres objectifs. Dès lors, des rencontres mensuelles se sont tenues à Toul afin de réfléchir à la « création d'une culture commune », une charte issue des réflexions entre les différents acteurs pour atteindre leurs objectifs et amener d'autres acteurs à les rejoindre. C'est grâce à cela qu'en mars 2017 des producteurs locaux ont été inclus au groupe de Toul, à savoir un ancien producteur qui possède encore quelques parcelles, et des arboriculteurs de l'EARL ô Maribelle.

Ces échanges ont ainsi permis aux acteurs du territoire Toulois de se rencontrer et d'apprendre à se connaître.

CONNAITRE LE SYSTEME ALIMENTAIRE SUR SON TERRITOIRE : APPRENDRE DES EXPERIENCES DE CHACUN

Les réunions effectuées sur le territoire Toulois ont favorisé l'**interconnaissance**. En effet, ces réunions régulières du groupe de Toul ont été vectrices de dynamiques alimentaires nouvelles au sein des structures respectives des membres du groupe. Par exemple on notera la mise en place d'un atelier de culture en pot à la Croix-Rouge durant l'été 2017. Cependant, comme le soulève Huguette Boissonnat « ce n'est pas toujours facile pour les militants ou pour les gens d'être en réunion avec des CCAS ou des politiques ». C'est une difficulté de mettre autour de la table des individus aux fonctions différentes, aux intérêts différents et de les faire converger vers un but commun.

D'où la nécessité de prendre le temps d'échanger, d'apprendre à se connaître et de cerner les intentions de chacun pour dépasser la méfiance de l'autre. Cela permettra d'aboutir à la construction de quelque chose qui sera en cohérence avec le territoire puisqu'il aura pris en compte les différents points de vue de ses acteurs.

De plus, les villes de Neuves-Maisons et de Colombey-Les-Belles, qui suivent via ATD Quart Monde ce qu'il se passe à Toul, souhaitent prendre exemple sur le groupe de Toul pour la mise en place d'initiatives de type achat groupé s'inscrivant dans la démarche alimentaire du Pays Terres de Lorraine.

Des « fiches projets » vont aussi être réalisées afin d'établir un état des lieux des initiatives sur le territoire et de les mettre en regard avec les principes de la charte réalisée par le groupe de Toul. Selon Huguette Boissonnat « *[…] l'idée c'est de réinterroger les pratiques du territoire* ». Pour ce faire, les fiches seront partagées et permettront aux initiatives de repérer si elles s'identifient aux principes de la charte. Elles permettront également aux citoyens de savoir ce qui se passe sur leur territoire.

« *[...] c'est aussi mettre en valeur ce qui se fait […] mettre en cohérence ce qui se fait et ne pas réinventer la poudre à chaque fois, […] parce qu'on ne détruit pas pour construire, on construit avec ce qu'il y a. J'y crois beaucoup à ces fiches projet. C'est bien pas pour réinventer de nouvelles actions, bon on peut marquer voilà les mirabelles ça va faire une fiche mais c'est rien les mirabelles, c'est un épiphénomène, c'est aussi construire, se réinterroger, ça c'est super ça, vous vous rendez compte comme c'est structurant !* » (Huguette Boissonnat, responsable santé ATD Quart Monde)

ETRE EFFICACE DANS L'ACTION : ETABLIR DES BASES SOLIDES ET ABOUTIR A DES ACTIONS CONCRETES

C'est l'application des dimensions précédentes qui permet « **l'efficacité** ». Elle se traduit ici par la réalisation d'actions concrètes après un processus de réflexion collective : l'écriture d'une charte et la mise en place d'un achat groupé.

C'est en septembre 2017, à l'issue des rencontres du groupe de Toul, qu'une charte a été élaborée « pour un accès digne et durable de tous à une alimentation de qualité, de toutes les qualités ». C'est le sous-groupe spécifique « Aide alimentaire et droit à l'alimentation » qui a travaillé plus particulièrement sur une première rédaction validée ensuite en plénier. Ce sous-groupe rassemble principalement les acteurs de l'action sociale et de l'aide alimentaire (ATD Quart Monde, Croix-Rouge, CCAS et Secours catholique). Les objectifs de cette charte consistent à faire émerger une culture commune autour de principes à promouvoir pour un accès digne, durable et de qualité à l'alimentation pour tous. La rédaction de cette charte a nécessité de « croiser les principes qui ont été établis par le laboratoire d'idée d'ATD Quart Monde avec ceux des professionnels et acteurs citoyens pour aboutir à des principes guides communs et co-construits » (Ramel, 2018). Pour Huguette Boissonnat et Viviane Trilicien, la charte fait réellement office de « rails » permettant de guider le groupe et de mener à bien le projet.

A la suite de l'élaboration de la charte, le sous-groupe « Achat groupé » s'est formé. Son rôle a été de transformer les constats en actions en mettant en place un achat groupé auprès d'un producteur local. L'objectif était d'acheter en gros à moindre coût des produits de qualité à un producteur local souhaitant écouler ses surplus de production. Afin de répertorier de potentiels producteurs locaux pour le projet d'achat groupé, la Chambre d'agriculture a été intégrée au groupe de Toul au mois de mai 2017.

En décembre 2017, la première expérimentation d'achat groupé s'est lancée (**Annexe 6**) et ce fut un succès puisque c'est près de 1900 kg de légumes qui ont été achetés par plus de 100 familles.
Au mois d'août dernier, un second achat groupé a été mis en place auprès d'une productrice de Mirabelles se situant à 15 minutes de Toul (**Annexe 7**).

De plus, cet automne aura lieu une formation à destination des prescripteurs d'aide alimentaire afin de « *mieux se coordonner, mieux repenser les choses au bénéfice des usagers* » (Céline Parant, directrice du CCAS de Toul). Cette formation à l'initiative du sous-groupe « Aide alimentaire et droit à l'alimentation » tentera de mobiliser également les bénéficiaires de l'aide alimentaire.

S'IMPLIQUER DANS UNE DEMARCHE POUR LE BIEN-ETRE DES HABITANTS DE SON TERRITOIRE

La démarche alimentaire du Pays Terres de Lorraine s'est construite « par des gens pour les gens ». En effet, pour la majorité des personnes impliquées dans la démarche ce sont des convictions personnelles et **l'envie d'aider** les autres qui les ont motivées comme le souligne Mélanie Barottin.

« […] *on sent qu'il y a une démarche de conviction aussi derrière parce qu'il n'y a pas une seule personne autour de la table qui a dans sa fiche de poste « Faire partie du groupe alimentation du Toulois »* » (Mélanie Barottin, coordinatrice jeunesse chez les Francas 54).

Cette démarche alimentaire est née pour que les populations précaires puissent elles-aussi bénéficier d'aliments de qualité et sortir des dispositifs d'aide alimentaire actuels en reprenant le contrôle de leur alimentation.

De plus, dans ce projet l'argent ne pouvait pas faire office de motivation car les acteurs qui y sont investis ne sont pas payés hormis les agriculteurs participant aux achats groupés qui sont rémunérés par les consommateurs. ATD Quart Monde a également refusé des subventions. Huguette Boissonnat nous a expliqué ce choix lors d'un entretien :

« *On n'a pas voulu de financements pour démarrer parce qu'on a réfléchi avec Dominique Potier et on s'est dit soit on met de l'argent et des techniciens et on n'aura pas la dynamique populationnelle par ce qu'il y aurait quelqu'un qui va s'exciter devant les autres et attendre que ça se passe soit on met personne, on fait de l'investissement bénévole temporairement et quand ça prend et que les personnes sont en situation de démocratie on met un soutien après derrière* » (Huguette Boissonnat, responsable santé ATD Quart monde)

Le cadre analytique proposé par Neva Hassanein a permis d'identifier et de décrire un processus de démocratie alimentaire à l'œuvre au sein de la démarche alimentaire du Pays Terres de Lorraine. C'est un processus qui remanie la gouvernance alimentaire territoriale en impliquant les citoyens, dont les populations précaires, et qui place tout le monde sur un pied d'égalité dans la réflexion du projet.

Cette conclusion a amené notre groupe de travail à se poser les questions suivantes :

- Est-ce que ce processus de démocratie alimentaire est suffisant pour mobiliser des acteurs ? et surtout, est-ce que les acteurs que souhaitait mobiliser le Pays Terres de Lorraine ont pu l'être ? ont-ils participé ?
  Pour cela on va voir s'il y a encore des acteurs absents au sein de la démarche alimentaire du Pays Terres de Lorraine.
- Dans le cas où les dimensions de la démocratie alimentaire ne suffiraient pas à impliquer « tout le monde », que faudrait-il faire ?

4.2. Comment encourager la participation des acteurs aux démarches alimentaires de territoire ?

A travers mon enquête de terrain, j'ai pris connaissance que la démarche alimentaire du Pays Terres de Lorraine se heurtait à des difficultés de mobilisation de publics non professionnels, c'est-à-dire les bénéficiaires de l'aide alimentaire. Nous verrons donc dans un premier temps comment les acteurs de la démarche du Pays Terres de Lorraine réfléchissent à la mobilisation de ces publics. Puis dans un deuxième temps nous nous demanderons si impliquer « tout le monde » est forcément un objectif qui doit être atteint par une démarche alimentaire. Enfin nous proposerons des outils et bonnes pratiques pour guider la réflexion de porteurs de projets et animateurs de démarches alimentaires qui souhaitent mobiliser des acteurs.

4.2.1. Des pistes pour susciter l'envie de participer : le travail du groupe de Toul

Bien que la démarche du alimentaire du Pays Terres de Lorraine ait plutôt bien réussi à intégrer une grande diversité d'acteurs, ils ont tout de même été confrontés à un manque d'acteurs non professionnels autour de la table. Pour pallier cette absence, le CCAS de Toul, ATD Quart Monde et d'autres membres du groupe de Toul ont organisé une réunion en juin 2018 autour de la question « Comment inviter des participants ? » à la journée de formation concernant l'aide alimentaire qui aura lieu cet automne. En essayant de se mettre à la place des invités, ils ont établi les raisons qui selon eux donneraient envie ou non de participer à une démarche ou à un évènement (**Tableau 4**).

Tableau 4. Donner envie de participer : la réflexion du groupe de Toul (Source : Céline Parant, directrice du CCAS de Toul).

Quand quelqu'un cherche à nous inviter à une démarche ou à un évènement…	
Qu'est-ce qui nous donne **envie** d'y aller ?	Qu'est-ce qui ne nous donne **pas envie** ?
Feeling	
Quand je sens que ça va être bien	Quand je sens que je ne vais pas aimer
Façon d'inviter	
Demande en face à face, convivialité Sourire, être mis en confiance, être rassuré La conviction (de celui qui m'invite…) Puis une belle invitation par écrit, personnalisée	Recevoir un simple courrier ou un appel téléphonique
Avec qui je vais y aller ?	
Aller avec d'autres (que je connais et que j'apprécie)	Je ne connais personne
Le sujet, de quoi on va parler, ce qu'on va faire	
Sujet intéressant, sujet qui me motive Savoir ce qui va se passer	L'inconnu : ne pas savoir pourquoi on y va Ne pas savoir le contenu ou ne pas être intéressé Appréhension de parler de soi Ca va être trop difficile (pour moi), pas accessible
L'utilité : A quoi cela va servir	
Du sens Que ce soit utile Des améliorations	Une réunion qui ne sert à rien, encore ! Ça ne sert à rien Peur du changement
Aspects pratiques	
La gratuité Horaires qui me conviennent	Jours et heures qui ne me conviennent pas Temporalité

Ainsi, l'envie de répondre positivement à une invitation dépendrait tout d'abord de la façon dont on va approcher les personnes que l'on souhaite inviter. En effet, une demande en face à face est considérée comme plus appréciée qu'une demande impersonnelle par mail ou par téléphone. De plus, une personne avenante capable de démontrer l'importance de la démarche ou de l'évènement et de faire partager ses convictions donnerait envie de venir. Ces méthodes d'approche mettraient en confiance la personne invitée et la motiverait à s'impliquer.

Toutefois, il faut veiller à expliquer clairement à l'invité ce à quoi il doit s'attendre pour éviter les mauvaises surprises et la déception. Ensuite, la personne invitée doit être convaincue que la démarche à laquelle elle prendra part sera utile et sera source de changements positifs. Une stratégie doit alors avoir été établie au préalable. Par exemple, afin de démontrer l'utilité et le sens de ses actions, le groupe de Toul peut présenter l'achat groupé qui a été mis en place à la suite de la rédaction d'une charte. En effet, c'est une action destinée à l'ensemble de la population qui a fonctionné grâce à des rencontres fructueuses. Enfin, les plages horaires choisies peuvent empêcher des personnes de participer à un évènement ou une démarche ce qui supposerait de proposer plusieurs horaires et/ou de s'accorder ensemble sur une date.

On peut ainsi retenir les points soulevés par les acteurs du groupe de Toul pour favoriser la participation des acteurs dans une démarche alimentaire de territoire. Cependant on peut s'interroger sur l'intérêt d'impliquer tout le monde à toutes les réunions. Il serait peut-être intéressant de définir un collectif pertinent à chaque phase de la démarche en se demandant qui on va faire participer, à quel moment et pourquoi ?

4.2.2. Intégrer tout le monde : est-ce forcément un objectif à atteindre pour qu'une démarche alimentaire fonctionne ?

Il semblerait qu'intégrer « tout le monde » à une démarche n'est pas le but. En effet, pour développer un projet on souhaite réussir à intégrer les personnes concernées par ce dernier. Selon les objectifs du projet et le contexte territorial, il y a des acteurs que l'on cherche particulièrement à mobiliser pour mener à bien le projet. Cela renvoie à la notion de « **collectifs pertinents** » proposée par le Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Localisées (GERDAL) qui va distinguer les discussions stratégiques et pratiques dans un projet et donc mobiliser certains types d'acteurs selon les discussions (Ruault, 2017).

Dans la démarche alimentaire du Pays Terres de Lorraine, la difficulté que les membres du projet ont rencontrée est la mobilisation des bénéficiaires de l'aide alimentaire. Ils veulent donc résoudre ce problème car les initiatives élaborées dans le projet les concernent directement. Comme l'énonce Mélanie Barottin des Francas, « *jusqu'à présent comme il fallait lancer le projet et développer la stratégie, ce n'était pas une faiblesse de ne pas avoir les non professionnels autour de la table mais pour pérenniser l'action cela devient indispensable et la journée de formation prévue à l'automne est un moyen d'essayer d'aller chercher ces acteurs* ». Il est donc question ici du caractère évolutif d'une démarche alimentaire territoriale. C'est un long processus au cours duquel les acteurs vont se requestionner et intégrer ou non de nouveaux acteurs selon leurs besoins.

L'intervention de Mélanie Barottin renvoie directement au discours que m'a tenu Gilles Maréchal lors des entretiens de cadrage :

« *Ce n'est pas forcément mauvais de ne pas impliquer tout le monde. Quand on démarre une démarche alimentaire de territoire, il me semble utile que dès le démarrage on s'interroge sur qu'est-ce qu'on peut faire légalement et après que des acteurs qui n'ont pas de possibilités d'action sur ce qu'on peut faire soit absents ce n'est pas forcément un drame.* » (Gilles Maréchal, consultant coopératif)

D'après l'analyse de l'enquête de terrain menée, il semblerait nécessaire qu'à la mise en place d'une démarche alimentaire une communication publique soit réalisée en amont pour inviter l'ensemble des acteurs du territoire, à la manière du colloque du 10 novembre qui a lancé la démarche alimentaire du Pays Terres de Lorraine. Un tel évènement permettrait d'expliquer le projet et ses objectifs généraux à un large public et ainsi de mobiliser les acteurs intéressés et possédant des capacités d'action. Puis, une fois qu'une stratégie est élaborée avec ces acteurs on pourrait songer, selon les objectifs choisis en concertation, à intégrer de nouvelles personnes. C'est ce qu'a fait le groupe de Toul en souhaitant impliquer les bénéficiaires de l'aide alimentaire récemment. Ainsi, mobiliser les acteurs peut se faire à **différentes étapes de la démarche** selon les compétences de chacun et les objectifs fixés.

La mobilisation des individus dans les démarches alimentaires demeure une préoccupation des organismes qui étudient les processus de gouvernance. En effet, actuellement on voit émerger des projets dont l'objectif est la mobilisation des acteurs du territoire autour des questions alimentaires comme le projet Mad@Brest initié par l'IUFN (International Urban Food Network). L'IUFN est une plateforme internationale investie dans la recherche et la coopération sur la gouvernance alimentaire et l'alimentation durable. A la fin de l'année 2017, elle a décidé de mettre en place le projet Mad@Brest, un lieu destiné à favoriser la démocratie alimentaire (**Encadré 7**).

Les réflexions sur la gouvernance alimentaire territoriale menées par Marketa Braine-Supkova, et Florian Hug-Fouché, respectivement directrice et salarié de l'IUFN, ont donné lieu à un projet de maison de la démocratie qui porterait les enjeux alimentaires territoriaux en réunissant les acteurs du territoire. En effet, inspirée des *food policy councils* aux Etats-Unis, instances finalisées pour porter des enjeux alimentaires, et des concepts de maisons de l'alimentation qui ont émergé en 2014 pour traiter des enjeux alimentaires, cette maison aurait pour ambition de faire intervenir toutes les sphères qui participent à un système alimentaire de territoire.

Ce lieu, qui verra le jour à Brest en fin d'année 2019, sera un espace pour permettre l'implication des citoyens dans les questions alimentaires et favoriser une meilleure collaboration des acteurs du système alimentaire afin de trouver des solutions pour garantir un accès à l'alimentation pour tous.

Encadré 7. Le projet Mad@Brest : une maison de la démocratie pour intégrer les acteurs du système alimentaire

4.2.3. Mobiliser les acteurs d'un territoire : quelques pistes de réflexion

A la suite de la revue de littérature, des ateliers du 9 juillet, des entretiens de cadrage et ceux issus de l'enquête de terrain, j'ai proposé des pistes d'actions aux animateurs et porteurs de projets de démarches alimentaires pour les aider à mobiliser les acteurs de leur territoire.

Cependant, les travaux du RMT s'intègrent dans un vaste écosystème d'acteurs, de réseaux d'acteurs et de démarches de capitalisation et de mutualisation d'outils et de méthodes autour du développement et de l'accompagnement à la mise en œuvre de projets alimentaires territoriaux. Actuellement, de nombreuses structures travaillent activement au recueil de « bonnes pratiques » et à la création de documents de capitalisation à destination des praticiens, mais également des collectivités territoriales et des pouvoirs publics. Parmi les membres du RMT, certains sont impliqués dans plusieurs de ces projets de capitalisation et de réflexion. C'est notamment le cas de Réseau CIVAM, qui engage actuellement un travail d'articulation des différentes initiatives dans ce domaine pour assurer davantage de cohérence dans les messages, mais aussi une meilleure efficacité dans la portée des messages.

- **L'association Comédie** : depuis deux ans, les membres de l'association s'interrogent sur la place de la concertation dans les PAT. Une conférence sur le sujet « Eau et alimentation : quelle place pour la concertation dans les PAT » a eu lieu en novembre 2017 et un projet de recherche-action sur la concertation dans les PAT est en cours et se termine fin 2018. La question de la gouvernance alimentaire et de la participation de tous à la gestion de l'alimentation, sur le postulat qu'il s'agit d'un commun, sont prégnantes dans ces travaux. Ils croisent une étude de cas sur la méthode « Osons agir » de l'URCPIE Auvergne-Rhone-Alpes et sur les forums de territoire mis en place dans le réseau des CIVAM sur les questions alimentaires dans trois territoires.
- **La capitalisation sur les PAT de la Fondation Daniel et Nina Carasso** : dans le cadre de la restructuration générale de ses financements, notamment sur l'alimentation, la Fondation Carasso a lancé un vaste chantier de capitalisation sur la thématique des PAT, en étudiant en particulier les projets qu'elle a financés au cours des dernières années. Les thèmes de la gouvernance alimentaire et de la participation font partie des questions structurantes de la réflexion. Les résultats de ces travaux seront présentés début 2019.
- **Les travaux de capitalisation sur les forums de territoire** : Réseau CIVAM a mis en place depuis quelques années une démarche d'accompagnement des territoires pour mobiliser les acteurs en présence autour de démarches collectives. Cette méthode a été testée sur trois territoires autour de la thématique de l'alimentation en 2017 et 2018. L'objectif est aujourd'hui de capitaliser les enseignements de la démarche. Les questions de la participation et de la gouvernance sont fortement prégnantes, notamment dans le cadre de réflexion sur les liens « associations-collectivités », et « place des citoyens ». Le document de capitalisation devra être produit fin 2018.

Dans ce cadre, il semble prématuré de proposer un document abouti aux porteurs de projets, sans avoir au préalable confronté les enseignements à ceux des autres chantiers de capitalisation en cours sur des thématiques similaires. Il y a en effet un véritable enjeu à mutualiser les réflexions et les enseignements afin d'éviter les doublons et dans un souci d'une part de lisibilité des messages et d'autre part d'efficacité. Le document réalisé, disponible en **Annexe 8**, met uniquement l'accent sur les spécificités des travaux du RMT et les grands enseignements qu'il faudra partager lors de cette réunion, afin de fournir aux porteurs de projets des outils et méthodes les plus opérationnels possibles.

CONCLUSION

La reterritorialisation de l'alimentation a imposé des réflexions autour de la définition d'une nouvelle gouvernance alimentaire territoriale. C'est pourquoi le groupe de travail « Gouvernance alimentaire territoriale » a souhaité traiter d'une nouvelle manière d'impliquer les acteurs d'un territoire aux démarches alimentaires qui se développent : la démocratie alimentaire.

Ce travail nous aura permis de relever plusieurs points clés :

- La **démocratie alimentaire** est un processus qui favorise l'implication des acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation. La démarche alimentaire du Pays Terres de Lorraine étudiée à travers le cadre analytique de la démocratie alimentaire proposé par Neva Hassanein a été le support concret de ce constat.
- La **justice alimentaire** représente un des grands enjeux de l'alimentation sur notre territoire et ailleurs. Il existe des initiatives locales et des démarches alimentaires qui en font un objectif de leur stratégie et les processus de démocratie alimentaire tendent vers la mise en place de plus de justice alimentaire.
- Impliquer tout le monde dans une démarche alimentaire de territoire n'est pas forcément quelque chose qu'il faut rechercher. Il faut mobiliser les acteurs ressources et les acteurs capables de mobiliser d'autres acteurs. Il faut également se questionner à chaque étape du projet sur qui il serait pertinent de mobiliser, quels acteurs cibles ? Quels acteurs ressources ? Quels acteurs relais ? Ce qui renvoie à la mise en place de « **collectifs pertinents** ».
- Il faut aussi considérer une démarche alimentaire comme un **processus évolutif.** De ce fait, l'implication d'acteurs « utiles » peut s'effectuer à des stades différents de la démarche.
- Dans la notion d'absence, il faut distinguer l'**exclusion** et l'**auto-exclusion** qui ont été mis en lumière dans le cas de l'absence des populations précaires et des acteurs de la distribution au sein de démarches alimentaires de territoire.
- L'**ingénierie de la gouvernance alimentaire territoriale**, c'est-à-dire les outils de l'action collective au sein de démarches alimentaires ici, est indispensable pour fédérer les acteurs. Par exemple, la charte du Pays Terres de Lorraine a permis de mettre en place un « **narratif commun** » autour duquel les acteurs ont pu s'identifier.

Cependant il est important de souligner que le travail mené est exploratoire et à ce titre il ne constitue pas un aboutissement mais bien un point de départ pour approfondir les problématiques soulevées par le RMT Alimentation Locale.

En effet, pour aller plus loin, il serait intéressant dans un premier temps de questionner la grille d'analyse de Neva Hassanein puis de l'appliquer à plusieurs démarches alimentaires afin d'identifier et de comparer les processus de démocratie alimentaire et de s'orienter vers un outil

d'évaluation de cette dernière. C'est d'ailleurs un outil similaire que Réseau CIVAM est en train de développer à travers le projet de recherche-action Accecible.

Ce projet a pour objectif de favoriser l'accès de tous à une alimentation durable et de qualité et cela impose de construire des critères d'évaluation d'un système alimentaire durable grâce à une expérimentation sur plusieurs terrains (Balbot et al., 2018). L'un des résultats du projet, encore en construction, est un outil d'accompagnement sous forme d'autodiagnostic pour les porteurs de projets qui servira à juger de la mesure avec laquelle le projet, tel que défini, permet un accès à une alimentation durable et de qualité pour tous. Par la suite, l'ensemble des résultats seraient susceptibles de contribuer aux travaux du RMT Alimentation Locale puisque les critères d'évaluation d'un système alimentaire durable pourraient compléter les critères relevant de la démocratie alimentaire afin de consolider des objectifs de justice alimentaire.

A l'issue de ces mois de réflexion et d'analyse, il demeure des points qui mériteraient d'être explorées comme la question de l'absence des acteurs de la distribution. Actuellement, l'étude des systèmes alimentaires du milieu (SYAM), terme qualifiant des systèmes de production et de commercialisation hybrides entre circuits longs et circuits courts, serait perçue comme un moyen de renouer des liens entre les acteurs de la distribution les autres parties prenantes du système alimentaire puisque ce sont des « *formes d'organisation qui lient des producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs sur la base de partage de valeurs* » (Brives et al., 2017). De plus, les réflexions que je présente ici me conduisent à proposer d'élargir les horizons du RMT Alimentation Locale en matière d'acteurs de territoire impliqués dans des dispositifs alimentaires autres que les initiatives locales et démarches alimentaires territoriales que nous connaissons. Il existe par exemple en France des réseaux de commerce alimentaire informels que l'on appelle « commerce ethnique » (Aragau et al., 2016). Il concerne les activités agricoles, entreprises par des migrants au sein de réseaux communautaires, qui sont généralement informelles. Ces réseaux se trouvent en quelque sorte hors des « radars » des démarches alimentaires mises en place sur les territoires et il serait peut-être intéressant pour le RMT de se pencher sur ce sujet.

En conclusion, la démocratie alimentaire est un processus qui est utile lorsque l'on souhaite mettre en place une démarche alimentaire de territoire. En effet, elle permet aux acteurs réunis autour de sujets alimentaires de mettre en place des actions concrètes sur le territoire en donnant la parole à chaque membre investi dans le projet. Les parties prenantes d'une démarche alimentaire peuvent ainsi devenir actrices de leur alimentation ce qui les motiverait à continuer de s'investir et assurerait donc la pérennité de la démarche. Pour qu'un tel processus se mette en place, il faut que dans un premier temps les acteurs identifiés comme étant nécessaires à la démarche par les porteurs de projets aient envie de participer et aient le temps de participer. Le groupe « Gouvernance alimentaire territoriale » aurait donc intérêt à travailler sur des méthodes de communication pour mobiliser les individus et susciter l'envie de participer. Cela soulève alors une autre question : « que signifie participer ? », pour certains cela se résume à venir à une réunion et pour d'autres cela implique d'être en action sur le terrain. Il serait donc intéressant pour le groupe de travail du RMT d'étudier de plus près cette question afin de pouvoir proposer des outils d'intégration plus ciblés en fonction du type de participation souhaité par les différents acteurs mais également nécessaires pour l'action.

De plus, à travers l'enquête de terrain menée, il a été démontré que les démarches alimentaires territoriales étaient capables d'impliquer des acteurs absents dans leur mise en œuvre. D'autres démarches telles que les PAT seraient donc en mesure d'en faire autant en veillant à identifier les acteurs absents, comprendre les raisons de leur absence et en travaillant à la mobilisation de ces acteurs.

Références bibliographiques

ADEME. Lauréats du programme national pour l'alimentation 2016/2017 (2018). *Recueil d'expérience.*

Alimentation générale. Manifeste pour une exception agricole et écologique (2016)

Allen, P. (2010). Realizing justice in local food systems. *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society 2010*, 3, 295–308

ANDES. Charte des épiceries solidaire. Disponible [en ligne] sur : https://andes-france.com/nos-actions/les-epiceries-solidaires/charte-andes/ (Page consultée le 02/07/2018)

Antoine, A., Chaillet, G., Franco, I. et al. (2018). Lutter contre la précarité alimentaire en Europe. *La lutte contre la précarité alimentaire*. Journal Resolis #19.

Aragau, C., Darly, S., Falies, C. et al. (2016). Les liens invisibles entre agriculture de proximité et commerce alimentaire dit "ethnique". *Colloque "La Renaissance rurale d'un siècle à l'autre ?"*, May 2016, Toulouse, France. <hal-01342980>

Balbot, JC., Marie, C., Théodore, M. (2018). Faut-il nourrir les pauvres ?. *La lutte contre la précarité alimentaire*. Journal Resolis #19.

Billion, C. (2017). La gouvernance alimentaire territoriale au prisme de l'analyse de trois démarches en France. *Géocarrefour*. Disponible [en ligne] sur : http://journals.openedition.org/geocarrefour/10288. (Page consultée le 18/07/2018).

Billion, C., Baritaux, V., Loudiyi, S., et al. (2015).Vers une alimentation de proximité : quelle place des acteurs de la distribution dans la gouvernance alimentaire territoriale? *Conférence: 8èmes Journées de la proximité. Construire les proximités dans un monde global, Tours.*

Blanchot, V., Techoueyres, I. (2018). Uniterres : Quand l'aide alimentaire soutient l'agriculture locale. *La lutte contre la précarité alimentaire*. Journal Resolis #19.

Blatrix, C. (2009). La démocratie participative en représentation. *Sociétés contemporaines.* 2009/2, n° 74, p. 97-119. DOI 10.3917/soco.074.0097

Brives, H., Chazoule, C., Fleury, P., et al. (2017). La notion d'« agriculture du milieu » est-elle opérante pour l'analyse de l'agriculture de Rhône-Alpes ?. *Economie rurale*. N°357, 41-56.

Chiffoleau Y., Paturel D., Biénabe E. et al. (2017). La construction sociale de la démocratie alimentaire : quels enjeux pour la recherche ? *In* GIS Démocratie et Participation, *Actes du Colloque "Les expérimentations démocratiques aujourd'hui. Convergences, fragmentations, portées politiques"*, Saint-Denis, 26-28 janvier 2017, ISSN en cours

Chiffoleau, Y., Paturel D. (2016). Les circuits courts alimentaires « pour tous », outils d'analyse de l'innovation sociale. Innovations 2016/2 (n° 50), p. 191-210.

Collart Dutilleul, F., Bréger, T. (2013). Penser une démocratie alimentaire. Vol .1. San José: INIDA. 498 p.

Côme, « La démocratie alimentaire : une politique urbaine émergente», Revue Sur-Mesure [En ligne], 2| 2017, mis en ligne le 8 juillet 2017, (page consultée le 07/05/2018). URL: http://www.revuesurmesure.fr/issues/natures-urbaines-et-citoyennetes/la-democratie-alimentaire-une-politique-urbaine-emergente

Douillet, B. (2016). Revue littéraire. De l'accès à l'alimentation durable à la démocratie alimentaire.

DRAAF Languedoc-Roussillon. Construire son projet alimentaire territorial : repères et outils. Focus sur quelques initiatives en Languedoc-Roussillon. Edition 2015.

Dufumier, A., (2016). Système U vise 1 milliard d'euros pour ses produits régionaux. *La France Agricole.*

Durandard, C., Massal, C. (2016). La gouvernance alimentaire sur le territoire du bassin de Bourg-en-Bresse. Originalités, limites et perspectives des actions alimentaires.

Ferrand, M. (2017). Difficultés d'accès à l'alimentation et stratégies d'adaptation des ruraux en situation de pauvreté ; enjeux, acteurs et pistes de réflexion. Etude sur la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse. *Mémoire de fin d'études*.

FNAB (2013). Circuits de proximité à dimension sociale en Agriculture Biologique : intégrer une dimension sociale à un projet collectif de commercialisation des circuits courts. Boite à outils à destination des producteurs.

FranceAgriMer. Inégalités sociales et alimentation. Besoins et attentes des personnes en situation d'insécurité alimentaire (2015). *Les études de FranceAgriMer*.

Hassanein, N., (2008). Locating Food Democracy: Theoretical and Practical Ingredients *In* Journal of Hunger & Environmental Nutrition, October 2008.

Hochedez, C., Le Gall, J. (2016). Justice alimentaire et agriculture. *Justice spatiale/Spatial justice*, n°9, Janvier 2016.

Ipsos-Secours populaire. Baromètre de la pauvreté. Edition 2018 : Focus sur la précarité alimentaire.

Lang, T. (2005). Food control or food democracy? Re-engaging nutrition with society and the environment *In Public Health Nutrition, October 2005.*

Bicoop. Le local selon Biocoop (2014).

Lemma, C. (2018). L'atelier 12 des Etats Généraux de l'alimentation : Penser la lutte contre la précarité alimentaire dans son ensemble. *La lutte contre la précarité alimentaire*. Journal Resolis #19.

Mazeaud, A., Talpin, J., (2010). Participer pour quoi faire ? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs. Sociologie 2010/3 (Vol.1), p.357-374.

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Comment construire son projet alimentaire territorial (2017). *Alim'agri.* Disponible [en ligne] sur : http://agriculture.gouv.fr/comment-construire-son-projet-alimentaire-territorial (Page consultée le 03/08/2018).

Paddeu, F. (2012). L'agriculture urbaine dans les quartiers défavorisés de la métropole New-Yorkaise: la justice alimentaire à l'épreuve de la justice sociale. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, septembre 2012 Vol.12, N°2. Disponible [en ligne] sur : http://journals.openedition.org/vertigo/12686 (Page consultée le 27/04/2018).

Paturel, D. (2013) Aide alimentaire et accès à l'alimentation. Disponible [En ligne] sur : https://www.academia.edu/4087153/Aide_alimentaire_en_France_et_acc%C3%A8s_%C3%A0_lalimentation. 17 pages

Paturel, D., Soulard, C., Vonthron, S. (2015). L'alimentation des personnes en situation de précarité économique : éléments pour un diagnostic à l'échelle de la métropole de Montpellier.

Ramel, M. (2018). « Se nourrir lorsqu'on est pauvre » L'accès digne et durable à une alimentation de qualité, un vecteur de cohésion sociale et de citoyenneté. Bilan et évaluation de l'expérimentation menée en Terres de Lorraine au bout de la première année.

Rapport d'activité de la Ville de Toul (2016). Disponible [en ligne] sur : https://www.toul.fr/IMG/pdf/rapport_d_activite_-2016-a4-web.pdf (Page consultée le 27/07/2018).

Rapport de la chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle (2017). Imaginons ensemble le Projet Alimentaire Territorial du sud Meurthe-et-Mosellan.

Rastoin, JL. (2006). Le système alimentaire mondial est-il soluble dans le développement durable ? Working paper, n°5.

RnPAT. Co-construire votre projet alimentaire territorial (2018).

RnPAT. Imaginons ensemble un PAT du sud Meurthe-et-Mosellan (2017). Disponible [en ligne] sur : http://rnpat.fr/pat/imaginons-ensemble-pat-sud-meurthe-mosellan/. (Page consultée le 27/07/2018).

Ruault, C., (2017). Dialogue territorial pour la gestion des communs, questions de méthode. *Rencontre nationale Comédie. Eau et alimentation : quelle place du dialogue territorial dans la gestion de ces « communs ». Poitiers, 23 novembre 2017.*

Terres de Lorraine. Portrait socio-économique. Disponible [en ligne] sur : http://www.terresdelorraine.org/fr/portrait-socio-economique.html (Page consultée le 27/07/2018).

Terres en villes. Imaginons ensemble le Projet Alimentaire Territorial du sud Meurthe-et-Mosellan (2016). Disponible [en ligne] sur : http://terresenvilles.org/wp-content/uploads/2017/05/TEV_INT2.1_AAPPNANancy_2016.pdf (Page consultée le 27/07/2018).

Wilkins, JL., (2005). Eating right here : Moving from consumer to food citizen. *Agriculture and Humans values.* 22:269. Kluwer Academic Publishers.

ANNEXES

Annexe 1. Liste des questions autour de la question des acteurs absents des Démarches Alimentaires de Territoire – Axe « Gouvernance Alimentaire territoriale » 56
Annexe 2. Guide d'entretien 57
Annexe 3. Programme du séminaire organisé par le RMT Alimentation Locale 62
Annexe 4. Liste des questions posées lors du world café 66
Annexe 5. Le PAT Sud 54 : Un projet développé à deux échelles 67
Annexe 6. Document de diffusion du premier achat groupé..... 68
Annexe 7. Document de diffusion du second achat groupé 70
Annexe 8. Les pistes d'une fiche outil 73

Annexe 1. Liste des questions autour de la question des acteurs absents des Démarches Alimentaires de Territoire – Axe « Gouvernance Alimentaire territoriale »

Qui sont les acteurs absents des démarches alimentaires de territoire ?

- Peut-on identifier des acteurs relais ?
- Où est-ce qu'on les rencontre ?

Comment intégrer ces acteurs absents dans les démarches alimentaires de territoire ?

- Comment provoquer la rencontre ?
- Quel est le processus d'action collective ? Quels outils a-t-on mobilisé ?
- L'alimentation est-elle l'objet le plus pertinent pour mobiliser les acteurs du territoire ?
- Comment favoriser l'appropriation des enjeux par tous et garantir ainsi l'accès à la connaissance pour favoriser la participation ?
- Qu'est-ce que cela signifie pour les différentes parties prenantes « participer » ou « faire participer » (plutôt côté collectivités) ?
- Jusqu'à quel point ou en dessous de quel point et pour quels acteurs la participation est jugée « acceptable » ?
- Est-ce que participer c'est décider ? Peut-on décider quand c'est une collectivité qui tient les cordons de la bourse ? Quelle délégation de la décision ? (degré de subsidiarité)
- Est-ce qu'être présents aux réunions c'est participer ?

Quels sont les enjeux à leur intégration ?

- Démocratie/jutice/précarité/sécurité/souveraineté alimentaires : en quoi cela a-t-il quelque chose à voir ?
- Intégrer les acteurs, cela veut-il dire plus de démocratie alimentaire ? De justice alimentaire ? Pourquoi ?
- Qui a intérêt à ce qu'un acteur intègre ou non la démarche ? Pour quelle(s) raison(s) ?
- S'ils n'y sont pas, est-ce que la démarche mise en place peut leur être profitable ?

Autres ?

- Question de la GMS : Qu'en est-il des petites superettes de proximité ? Quelle liberté ont-elles pour participer à des démarches alimentaires de territoire ? Quels outils ont-elles à disposition ? de quelle marge de manœuvre disposent-elles par rapport à la maison mère ? Quels outils la maison mère peut mettre en place pour faire en sorte que les superettes puissent mieux intégrer le paysage des acteurs alimentaires locaux ?

Annexe 2. Guide d'entretien

Contexte

Le Réseau Mixte Technologique (RMT) Alimentation Locale est un des outils de partenariat scientifique et technique mis en places et soutenus par le ministère chargé de l'agriculture. Organisé en groupes de travail, le RMT Alimentation Locale aborde les différents enjeux liés aux chaînes alimentaires courtes de proximité dans la perspective d'une alimentation durable.

Plus précisément, le groupe de travail n°3 (GT3) « Organisations collectives », piloté par Réseau CIVAM, l'INRA et l'APCA a pour objectif d'analyser les structures, technologies et modalités de gouvernance dans les chaînes alimentaires courtes de proximité. Au sein de ce groupe, l'axe gouvernance alimentaire locale se penche sur la question de la démocratie alimentaire sous l'angle de la participation de tous à une démarche alimentaire de territoire.

C'est dans ce cadre d'étude qu'intervient cette enquête auprès d'accompagnateurs de projets, porteurs de projets et chercheurs.

Introduction

Etudiante en école d'ingénieur agronome à Montpellier SupAgro, je suis actuellement en stage au RMT Alimentation Locale afin de réfléchir sur les questions que se pose le groupe de travail « Organisations collectives » à savoir :

- Qui sont les acteurs absents des démarches alimentaires de territoire ?
- Comment permettre leur implication et leur participation à ces démarches ?
- Quels sont les enjeux de cette intégration ?

Plus largement, à travers une étude exploratoire nous permettant de dresser un panorama d'initiatives, nous nous intéressons aux questions de gouvernance.

Objectif

L'objectif de cet entretien semi-directif est d'identifier les moyens et dispositifs mis en œuvre sur le terrain pour favoriser l'accessibilité des publics absents aux démarches alimentaires de territoire et notamment aux instances de gouvernance territoriale.

Nous souhaitons ainsi recueillir votre point de vue, votre regard sur la thématique que nous allons vous exposer et non celui de votre institution/organisme.

L'entretien prendra la forme d'une discussion où je vous guiderai selon les grands thèmes que nous souhaitons aborder au sein de notre groupe de travail.

Le rendu final de cette étude consistera à la réalisation d'un livrable à destination des animateurs de démarches alimentaires territoriales sur les outils pour identifier et mobiliser les acteurs habituellement absents de ces démarches alimentaires. Ce projet fera aussi l'objet d'un mémoire de fin d'étude.

Demander un accord de diffusion (anonymat ou non).

Grille d'entretien de cadrage :

A : Accompagnateurs de projets
C : Chercheurs
PP : Porteurs de projets

Profil de la personne interviewée	**A**	**C**	**PP**
Nom	x	x	x
Prénom	x	x	x
Fonction	x	x	x
En quelques mots, pouvez-vous me présenter la structure dans laquelle vous travaillez ? Quel est son statut ? Quelles sont les grandes thématiques de travail ? Quelle sont les principales missions ?			
Missions Que faites-vous au quotidien ? Quels sont vos thèmes de travail ? Quels sont les dossiers actuels ? Quels sont vos sujets de recherche ? **C**	x	x	x
Autre(s) fonction(s) Faites-vous partie d'un groupe de travail ? Faites-vous partie d'une association ? D'une unité mixte de recherche ?	x	x	x
L'alimentation	**A**	**C**	**PP**
Depuis combien de temps travaillez-vous sur les questions d'alimentation ?	x	x	x
Qu'est-ce qui vous a amené à travailler sur ces questions ? Un intérêt personnel pour ces questions ? Une opportunité dans le travail ? Une « obligation » ?			
Dans votre travail, sous quel angle abordez-vous la question de l'alimentation ? A quoi est-ce que vous vous intéressez ? Que mettez-vous en place ?	x	x	x
Démarches alimentaires de territoire	**A**	**C**	**PP**
Est-ce que le terme de « démarche alimentaire territoriale » vous parle ? Qu'est-ce que cela vous évoque ? Comment le définiriez-vous ? Est-ce la même chose qu'une initiative ? Quelle échelle ? (département, pays, commune ?)	x	x	x
Sur quels critères peut-on juger que nous sommes dans une démarche alimentaire de territoire ?	x	x	x

Quel est le degré de formalité d'une démarche ? (dans un PAT ? un cahier des charges ?) Par qui est-elle initiée ? Quelles personnes concernées ?			
Selon vous, qui « ressort gagnant » à la mise en place de ces démarches ? Autrement dit, qui peut trouver un intérêt à la mise en place de ces démarches et pourquoi ? Les politiques ? Les producteurs ? Les participants ? Les bénéficiaires ?	x	x	x
Quels sont les enjeux que vous percevez comme importants pour la réussite, le bon fonctionnement d'une démarche alimentaire de territoire ? Est-ce que c'est l'implication des collectivités ? La mise en place d'un comité de pilotage efficace ? Une échelle pas trop étendue ? Une participation systématique aux réunions ? L'implication des producteurs ? Une diversité d'acteurs ? Equilibre entre stratégie et opérationnalité ? Des résultats concrets et plutôt « rapides » ? La définition de la thématique d'entrée de la démarche ?	x	x	x
La question de la participation est souvent prégnante dans les démarches alimentaires de territoire. Qu'est-ce que « participer » signifie ? Assister à des réunions ? Donner son avis ? Prendre part à des prises de décision ? Contribuer à la mise en œuvre des actions ? Est-ce qu'il y a différents degrés de participation ? Forcément un volet technique ou politique ?	x	x	x
Démocratie alimentaire et justice alimentaire	**A**	**C**	**PP**
Avez-vous déjà entendu parler du concept de démocratie alimentaire ? Si oui, si vous deviez me l'expliquer qu'est-ce que vous en diriez ? Si non, qu'est-ce que cela vous évoque ?	x	x	x
Est-ce qu'il y aurait des conditions de mise en place d'une démocratie alimentaire ? Si oui, d'après votre expérience et/ou vos connaissances quelles seraient-elles ?	x	x	x
Avez-vous déjà entendu parler du concept de justice alimentaire ? Si oui, si vous deviez me l'expliquer qu'est-ce que vous en diriez ? Si non, qu'est-ce que cela vous évoque ?	x	x	x
Est-ce qu'il y aurait des conditions de mise en place d'une justice alimentaire ? Si oui, d'après votre expérience et/ou vos connaissances quelles seraient-elles ?	x	x	x

Est-ce qu'il y a une ou des différence(s) entre le concept de démocratie alimentaire et celui de justice alimentaire ? Si oui, laquelle ou lesquelles ?		x	
Est-ce que cela vous évoque d'autres concepts ?		x	
Est-ce que ce sont des concepts qui vous importent et que vous avez cherché à appliquer dans votre initiative ?			x
Est-ce que votre organisme travaille sur ces questions ? Quelles actions sont mises en place dans ce sens ?	x		x
Pouvez-vous me citer des travaux et/ou des initiatives qui selon-vous illustrent ces concepts ? Type d'initiative ? Quel est le principe de cette initiative ? Quel était l'objectif de sa création ? Quels acteurs sont impliqués et concernés ? Porteur de projet, membres de l'initiative, partenaires, bénéficiaires ? Comment fonctionne-t-elle ? Quelles actions ? Quels produits ? Comment interagissent les acteurs entre eux ? Quel financement ? Jusqu'où s'étendent ses actions ? Comment cette initiative a évolué ?	x	x	x
Les acteurs absents	**A**	**C**	**PP**
Dans notre étude on s'intéresse à la question des acteurs absents des démarches alimentaires de territoire, qu'est-ce que cela vous évoque ? Qui ? Des acteurs en particulier ? Selon vous, cette absence relèverait plutôt d'une auto exclusion ou d'une exclusion par d'autres acteurs ? A votre avis, pourquoi les acteurs que vous citez sont-ils absents ? Qu'est-ce qui expliquerait cette absence selon vous ? Que voyez-vous qui pourrait l'expliquer ? Pensez-vous que ces acteurs absents puissent avoir une organisation parallèle aux démarches alimentaires de territoire ? Si oui, quel type d'organisation ? Et dans ce cas est-ce qu'il y aurait un intérêt pour eux d'intégrer des démarches alimentaires de territoire ?	x	x	x
A quel moment/stade impliquerait-on ces acteurs ? Faut-il faire participer tout le monde tout le temps ? et pourquoi ? Intérêt ?	x	x	x
Que mettez-vous en place pour faire participer ces acteurs que vous identifiez ? Quels outils ? Quelle stratégie adoptez-vous ? Processus d'action ?			x
Si vous ne mettez pas en place directement des stratégies, avez-vous connaissance d'outils ou d'approches qui favoriseraient la participation des acteurs cités ?	x	x	x
Selon vous, qui est légitime/pertinent pour favoriser l'inclusion des acteurs absents des démarches alimentaires de territoire ? La collectivité ? Ceux qui ont initié la démarche ? Les participants ? D'autres acteurs ? qui ?	x	x	x

On sait que les démarches participatives sont coûteuses en temps et en argent et qu'il y a souvent une urgence à agir, des attentes en matière de résultats de la part des citoyens mais aussi des financeurs etc. Du coup, quel avantage retire-t-on à « faire de la place » à ces acteurs absents ? Quel niveau d'intégration ? quels acteurs? Pourquoi fonctionner sans ? Outre les questions de temps et d'argent	x	x	x
Implication des enjeux liés à notre sujet au sein de travaux de recherche et/ou d'initiatives	**A**	**C**	**PP**
Est-ce que ces questionnements vous importent dans votre travail ? Avez-vous déjà été confronté à ces questions ? Quelles sont vos attentes par rapport à ce sujet ?	x	x	x

Annexe 3. Programme du séminaire organisé par le RMT Alimentation Locale

Programme

10h-12h45 - Regards croisés sur les acteurs absents des démarches alimentaires de territoire

- Introduction et cadrage de la journée
- Participation aux démarches alimentaires de territoire : De quoi parle-t-on ?
  - ✓ Démocratie alimentaire ? Justice alimentaire ?
  - ✓ Premiers enseignements issus de l'analyse bibliographique
- Table ronde : **« Démarches alimentaires de territoire : Comment et pourquoi favoriser l'intégration de tous ? »**
  - ✓ **« Les territoires ruraux, quelle stratégie alimentaire locale ? »** - Présentation du projet ATLASS par Blaise BERGER (Réseau CIVAM)
  - ✓ **« Un lieu pour impliquer le plus grand nombre aux démarches alimentaires de territoire »** - Présentation du projet Mad@Brest par Florian HUG-FOUCHE (IUFN)
  - ✓ **« L'intégration par les intérêts et les valeurs »** - Présentation du cas d'une SCIC alsacienne approvisionnant la RHD et les GMS par Julie LEQUIN (AgroCampus Ouest)
  - ✓ **« L'accès des personnes les plus précaires à l'alimentation »** Présentation de l'expérience du Cabas des Champs issue du projet Accecible, par un Administrateur du Réseau CIVAM
- Mise en perspective **– Exemples internationaux**
  - ✓ **« Brésil : quand une politique alimentaire cible les sans-voix au ventre creux »** - par Gilles MARECHAL – TerrAlim)
  - ✓ **« Absents de quoi et pour qui ? Réflexions sur les liens entre pouvoir et justice alimentaire aux Etats-Unis »** - par Kristin REYNOLDS (Yale) & Ségolène DARLY (Paris 8)

14h-17h - Réflexion collective

- Travaux de groupe - **Initiatives locales : quels acteurs mobilisés sur les territoires ?**

  - ✓ Identification des parties prenantes
  - ✓ Echanges de pratiques

- World café : Réflexion collective, informelle et mouvante autour des questionnements suivants :

  - Qui sont les **acteurs absents** des démarches alimentaires de territoire ?
  - Comment permettre leur **implication et participation** à ces démarches ?
  - Quels sont les **enjeux** de cette intégration ?

Clôture en plénière : Les stratégies à adopter par les porteurs de projet pour favoriser l'intégration de tous aux démarches alimentaires de territoire

Inscription

Journée de réflexion – Démarches alimentaires de territoire : qui participe vraiment ?

Lundi 9 juillet 2018 – De 10h à 17h

Inscription en ligne avant le 27 juin 2018

Cliquez ici pour vous inscrire

Tarif : 20 € la journée, repas compris

Nombre de places limité !

Contacts :

Pour toute information sur la journée :
Mélissa Brocart - melissa.brocart@outlook.fr

Pour toute information sur le RMT et le groupe de travail « Gouvernance alimentaire » :
Laurie Barant, Réseau CIVAM - laurie.barant@civam.org; Frédéric Wallet, INRA - frederic.wallet@agroparistech.fr; Louise Mace, APCA - louise.mace@apca.chambagri.fr

Annexe 4. Liste des questions posées lors du world café

Thème	Questions
Evaluation de l'intégration	La réussite de l'intégration se mesure-t-elle par le nombre de participants/de catégories représentées? Par la visibilité de celle-ci?
Enjeux de l'intégration	Tout le monde ne participe pas, et alors ? Participer, ça veut dire quoi? Ça implique quoi ? Inclure et faire participer, est-ce la même chose?
Techniques d'animation	Quels outils/méthodes pour favoriser la participation de tous?
Justice alimentaire	Possible sans changer le système (de production, de décision, d'habitudes alimentaires, …)?
Objectif(s) de l'intégration	Pourquoi vouloir intégrer tout le monde ?
Rôle du contexte	Le contexte territorial a-t-il une influence sur la construction de réseaux d'acteurs et la participation?
Qui mobiliser pour impliquer	Des acteurs relais pour mobiliser plus largement, qu'en pensez-vous ?
Notion d'absence	Absence volontaire ou exclusion ? Pourquoi? Quand peut-on parler d'absence ? Qui peut/doit observer cette absence ?
Acteurs exclus ou en marge	Qui sont-ils ? "Tout le monde" doit-il participer? Qui vise-t-on quand on parle de "Tout le monde"?
Leviers de mobilisation	La sensibilisation : Point de départ de la participation/inclusion? Les initiatives citoyennes : Méthodes suffisantes pour mobiliser largement ? Les acteurs sur la question alimentaire ? Sur quels autres leviers s'appuyer?

Annexe 5. Le PAT Sud 54 : Un projet développé à deux échelles

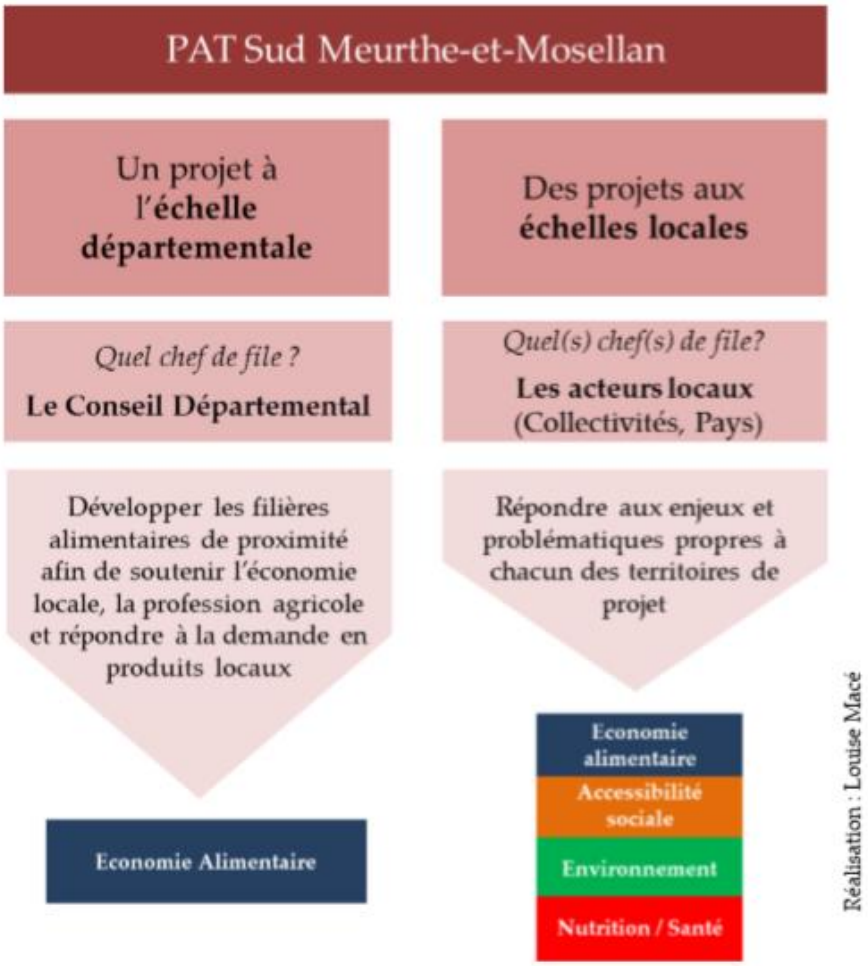

Source : RnPAT, Louise Macé

Annexe 6. Document de diffusion du premier achat groupé

ATD QUART MONDE

Achat groupé de légumes dans le Toulois

terres de Lorraine

Expérimentation décembre 2017

Tentez l'expérience de l'achat groupé de légumes dans le cadre d'un projet alimentaire territorial visant un accès digne et durable à une alimentation de qualité, vecteur de cohésion sociale et de citoyenneté.

A l'initiative de plusieurs partenaires, l'objectif consiste à mettre en relation des consommateurs et des producteurs locaux dans un but d'échange économique intéressant pour les uns et les autres. Il s'agit d'une opération ouverte à tous avec une priorité donnée aux personnes en précarité.

A vos commandes !*

Nom :

Flyer ou réponse à donner à votre interlocuteur avant le 7décembre 2017

	Prix à la Commande	Vrac (kg)	Sac de 25kg**
Pommes de terre Charlotte	0,60euro/kilo	kg	x25kg
Carottes type Nantaise	0,80euro/kilo	kg	
Potimarrons(entre 1 et 2kg)	1euro/kilo	kg	

**Dans le cas où les commandes dépassent les quantités disponibles, la priorité est donnée aux personnes en situation de précarité (la solidarité a bien meilleur goût!)*

***L'astuce est de se regrouper entre amis ou collègues pour l'achat de ces sacs !*

Livraisons

- **Site Malraux Toul Croix de Metz (au niveau du garage) le 14 Décembre 2017 de 15h à 18h**
- **Foug, lieu et date à définir. Contact : Mélanie Barottin 06.82.90.59.43**

N'oubliez pas de venir avec votre sac ou contenant !

Recette de la Tofaille Vosgienne pour 4 personnes

Ingrédients : 1 kg de pommes de terre, 250g de lard fumé, 30g de beurre, 1 échalote, 1 gousse d'ail, poivre, sel, muscade.

-Pelez et coupez les pommes de terre en rondelles.

-Coupez le lard en tranches fines. Beurrez une cocotte, remplissez-la de pommes de terre et de tranches de lard en alternant, en assaisonnant et en répartissant l'échalote et l'ail hachés menu.

-Fermez la cocotte et laissez mijoter 1h30 à feu doux.

-Servez avec une salade.

En participant à cette commande groupée, vous deviendrez acteur de cette expérience de citoyenneté alimentaire !

Les partenaires : ATD quart monde, le Pays Terres de Lorraine, la communauté de communes Terres Touloises, la ville de Toul, le CCAS de Toul, le centre socio culturel Michel Dinet, la Croix Rouge Toul, le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, les Francas de Meurthe et Moselle, la chambre d'agriculture de Meurthe et Moselle)

Annexe 7. Document de diffusion du second achat groupé

Achat groupé de fruits et légumes dans le Toulois

Tentez l'expérience de l'achat groupé de fruits dans le cadre d'un projet alimentaire territorial visant un accès digne et durable à une alimentation de qualité, pour tous.

A l'initiative de plusieurs partenaires, l'objectif consiste à mettre en relation des consommateurs et des producteurs locaux dans un but d'échange économique intéressant pour les uns et les autres. Il s'agit d'une opération ouverte à tous avec une priorité donnée aux personnes à faibles revenus.

Les partenaires : ATD Quart Monde, le Pays Terres de Lorraine, la communauté de communes Terres Touloises, la ville de Toul, le CCAS de Toul, le centre socio-culturel Michel Dinet, la Croix Rouge Toul, le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, les Francas de Meurthe et Moselle, la chambre d'agriculture de Meurthe et Moselle, le Secours Catholique)

Livraison prévue de MIRABELLES

MARDI 21 AOUT 2018

Au bureau des Francas,
2 rue de Laneuveville
54570 FOUG
de 13h30 à 18h30

Votre contact pour la livraison

Votre contact pour la

livraison Mélanie BAROTTIN

06.82.90.59.43 ou
m.barottin@francas54.org

Idées de conservation

- **Mirabelles congelées :**
  - Dénoyautez les mirabelles et les mettre
    Dans un sac de congélation directement au congélateur

Congélation, bocaux, confiture…

- **Tarte aux mirabelles à congeler :**
  - Étalez votre pâte feuilletée dans un moule à tarte
    et mettez vos mirabelles dénoyautées sur la pâte
  - Faites précuire 15 minutes au four à 180°C
  - Faites prendre au congélateur avant de démouler

- **Bocaux de mirabelles au sirop :**
  - Porter à ébullition 1 litre d'eau avec 250g de sucre
  - Laver les mirabelles puis les ranger dans les bocaux
  - Les recouvrir de sirop jusqu'à 3 cm du rebord. Stériliser de suite 30 min à 100° dans un stérilisateur

Participez à l'atelier
CONFITURES !
Le mardi 21 août
de 13h30 à 18h30
Au Centre socio-culturel
Michel Dinet
2, rue Vauban 54200 Toul

Pensez à apporter vos pots et le sucre en poudre ! (700g de sucre pour 1kg de fruits)

En participant à cette commande groupée, vous deviendrez acteur de cette expérience de citoyenneté alimentaire !

BON DE COMMANDE

Produit*	Prix à la Commande**	Type de conditionnement***
Mirabelles	1,20 €/kg	Cagette de 5kg

**Sous réserve de disponibilité (aléas météorologiques)*

***Dans le cas où les commandes dépassent les quantités disponibles, la priorité est donnée aux personnes en situation de précarité (la solidarité a bien meilleur goût!)*

****Si vous n'avez pas besoin de 5kg, l'astuce est de se regrouper entre amis ou collègues pour l'achat par multiple de 5kg*

Votre commande :

Nom	Prénom	Coordonnées	Quantité de cagettes souhaitées	Total à régler (€)

A retourner avant le **MARDI 14 AOUT 2018** avec votre paiement

Votre contact pour la commande, le paiement et la réception

Mélanie BAROTTIN

2 rue de Laneuveville 54570 FOUG

06.82.90.59.43 ou m.barottin@francas54.org

Paiement possible par chèques à l'ordre des Francas54 ou en espèce.

Annexe 8. Les pistes d'une fiche outil

Chaînes alimentaires courtes de proximité pour une alimentation durable

rmt Alimentation locale

Organisations collectives

Comment mobiliser des participants à ma démarche alimentaire de territoire ?

Fiche outil

Vous êtes une association, une collectivité, une intercommunalité ou bien un Pays et vous souhaitez mettre en place une démarche alimentaire sur votre territoire mais vous peinez à mobiliser « tout le monde » ? Voici une fiche pratique qui vous aidera à mettre en place des méthodes de mobilisation d'acteurs dans l'élaboration de votre projet !

La démocratie alimentaire pour intégrer des acteurs à ma démarche ?

La démocratie alimentaire est un processus participatif au cours duquel les citoyens vont pouvoir réfléchir et discuter ensemble des enjeux alimentaires tels que la justice alimentaire. C'est une nouvelle gouvernance alimentaire territoriale à construire pour collaborer effectivement entre acteurs d'un même territoire dans le souci de l'intérêt général. Elle tend donc à mobiliser les acteurs d'un territoire à l'heure où leur absence dans les démarches alimentaires territoriales suscite des préoccupations.

Comment identifier les publics concernés ?

1/ Je dois définir mes objectifs

2/ Je dois communiquer largement mes objectifs

3/ Je dois identifier les acteurs dont j'ai besoin pour mettre en place ces objectifs

4/ Je dois susciter l'envie de participer chez les acteurs dont j'ai besoin

Quels sont les enjeux ?

1/ Je souhaite une cohérence de mon territoire autour des questions alimentaires

2/ Je souhaite répondre à des problématiques liées à mon territoire grâce à l'alimentation

3/ Je souhaite la pérennité de ma démarche

Comment je travaille à leur intégration ?

1/ J'utilise les critères proposés par Neva Hassanein* pour la mise en œuvre d'une démocratie alimentaire au sein de ma démarche :

- Avoir un objectif participant au bien être des acteurs de mon territoire
- Mettre en place un collectif d'acteurs
- Favoriser la connaissance du système alimentaire au sein de ce collectif
- Echanger entre acteurs
- Produire des actions

2/ J'utilise des outils pour mobiliser :

- Organiser une rencontre publique en amont
- Multiplier les rencontres
- Etablir une culture commune : rédiger une charte comme La démarche alimentaire du Pays Terres de Lorraine par exemple.
- Mettre en place des ateliers thématiques
- Proposer différentes dates et horaires

**Neva Hassanein est professeur d'études environnementales à l'Université du Montana. Au cours de ses travaux sur l'alimentation durable elle s'est penchée sur le concept de démocratie alimentaire.*

La démarche alimentaire du Pays Terres de Lorraine

La démarche alimentaire du Pays Terre de Lorraine, qui fait partie du PAT Sud 54, a pour ambition de mobiliser de nombreux acteurs de son territoire en intégrant un public particulier considéré comme absent des démarches alimentaires : les populations précaires. Ce projet est orienté sur l'accès à une alimentation digne et durable des populations précaires rejoignant ainsi un objectif de justice alimentaire. Les acteurs du projet ont mis en place une charte pour poser les grands principes du projet et identifier les actions supports de ce dernier. Le cadre analytique proposé par Hassanein a permis de décrire le processus de démocratie alimentaire à l'œuvre au sein de cette démarche.

« Il n'y a pas de recette, cela va déprendre des territoires »

Yuna Chiffoleau, co-animatrice du RMT Alimentation Locale

Résumé

Le Réseau Mixte Technologique (RMT) Alimentation Locale analyse les stratégies alimentaires qui se mettent en place sur les territoires. Un de ses groupes de travail, le groupe « Organisations collectives », axe « Gouvernance alimentaire territoriale », piloté par Réseau CIVAM, l'INRA et l'APCA, s'intéresse cette année à la question de la démocratie alimentaire sous l'angle de la participation de tous à une démarche alimentaire de territoire. En effet, bien que l'alimentation semble être un sujet au cœur des préoccupations aussi bien à l'échelle locale que nationale, sur le terrain de nombreux acteurs seraient encore absents ou en marge des démarches alimentaires de territoire.

C'est dans l'optique de définir qui sont ces acteurs absents et comment les impliquer davantage et favoriser leur implication au sein de démarches alimentaires territoriales que des entretiens ont été menés auprès de chercheurs, de professionnels et d'établissements publics communaux entre autres. Au fil des différents discours, de nombreux critères ont émergé pour définir ce qu'est la démocratie alimentaire, comment on pourrait la mettre en place et à quelles fins. De plus, le séminaire organisé par le RMT Alimentation Locale a permis de recenser des pistes de réflexion pour mobiliser les acteurs d'un territoire.

Afin d'illustrer la prise en compte de la démocratie alimentaire au sein d'une démarche alimentaire initiée par un territoire et dans l'objectif de proposer des outils d'intégration des acteurs dans ce type de démarche, il a été étudié de plus près la mise en place du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Meurthe-et-Moselle à l'échelle du Pays Terres de Lorraine. C'est à partir d'un cadre analytique défini par la chercheuse Neva Hassanein, qu'un processus démocratique a pu être mis en évidence au sein de cette démarche. Ce processus consiste en la réalisation de dimensions clés telles que la collaboration entre acteurs, une connaissance du système alimentaire par les acteurs du territoire, des échanges d'idées, l'efficacité de la démarche et une orientation vers le bien-être de la communauté.

Mots-clés

RMT Alimentation Locale, démarche alimentaire de territoire, démocratie alimentaire, acteurs absents, dimensions clés

Pour citer ce document : [Brocart, Mélissa, (2018). Démocratie alimentaire : qui sont les acteurs absents des démarches alimentaires de territoire et comment favoriser leur intégration ? Mémoire d'Ingénieur Agronome, spécialité TERPPA, Montpellier SupAgro. 75p.].

Montpellier SupAgro, Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques de Montpellier, 2 place Pierre Viala, 34060 Montpellier cedex 02. http://www.supagro.fr